

PÉTROLE
**Le Brent à près
de 65 \$ à la veille
de la réunion
de l'OPEP+**

P 16

L'ALGÉRIE ET LA MAURITANIE OUVRENT
UNE NOUVELLE PAGE DE LEUR COOPÉRATION

Trois accords de coopération et deux mémorandums d'entente ont été signés

La 7^e Foire des produits algériens à Nouakchott, couplée au Forum économique algéro-mauritanien, marque un tournant stratégique dans les relations bilatérales. Portées par une volonté politique affirmée, des projets structurants et de nouveaux accords, Alger et Nouakchott renforcent un partenariat économique aux ambitions panafricaines. P 3



TOURISME
**L'importance de la
formation des
ressources humaines
dans le domaine de
l'hôtellerie soulignée**

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a souligné, samedi à Oran, l'importance de la formation des ressources humaines dans le secteur de l'hôtellerie et la numérisation de la gestion.

P 5

INDUSTRIE
**Cinquante-cinq
projets
d'investissement
proposés en
partenariat**

Sous la supervision du ministère de l'Industrie, le secteur industriel public met en avant un portefeuille de projets d'investissement destinés à des partenariats avec des opérateurs nationaux ou étrangers. Ce portefeuille comprend 55 projets prêts à être étudiés, proposés par 37 entreprises publiques économiques, a indiqué jeudi une responsable du ministère.

P 5

3^e ÉDITION DU CONCOURS
DE L'INNOVATION DE LA BID
**Neuf start-up
algériennes
récompensées**



Neuf start-up algériennes ont été récompensées, la semaine dernière à Alger, à la 3^e Edition du Concours de l'innovation et des start-up, organisée par le Groupe de la Banque islamique de développement (BID).

P 2

AADL3

**Le ministre
annonce la création de 47
pôles urbains** P 2

TIZI-OUZOU

**Ouverture de la 7^e édition
de la Fête du lait
d'Imaloussen** P 6

FIN DES TRAVAUX DES ASSEMBLÉES
ANNUELLES DE LA BID EN ALGÉRIE

**Signature de plus de 70
accords, d'un montant
global de près 5 mds USD** P 4

RACCORDEMENT DES
EXPLOITATIONS AGRICOLES
À L'ÉLECTRICITÉ
**De nouvelles mesures
pour faciliter
l'opération**

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab a annoncé, jeudi à Alger, de nouvelles mesures pour faciliter le raccordement des exploitations et périmètres agricoles à l'électricité. L'annonce a été faite lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, présidée par Adel Meitah, vice-président de l'Assemblée, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, et des membres du Gouvernement. M. Arkab a précisé qu'il a été décidé de réaliser gratuitement les études relatives aux opérations de raccordement et de lancer les travaux dès l'obtention de l'accord de la Direction des services agricoles sur la base d'une estimation financière élaborée par les services de Sonelgaz, et ce dans le but de réduire les délais au maximum, en garantissant la coordination entre les différents intervenants. Des orientations ont été données aux services de Sonelgaz pour l'alimentation en électricité des exploitations agricoles où les travaux de raccordement ont été finalisés, avant le paiement des frais de l'opération par les services du ministère de l'Agriculture et du Développement rural afin de permettre aux agriculteurs de travailler, aisément et sans pressions, dans leurs exploitations. Sonelgaz-distribution offre, en outre, des facilités aux agriculteurs concernant le paiement des factures, en insistant sur la nécessité de tenir compte de la spécificité de l'activité agricole lors de l'application des mesures de recouvrement et de trouver des solutions consensuelles avant de recourir à la suspension de l'approvisionnement. Ces mesures exceptionnelles interviennent dans le cadre des mesures d'encouragement de l'investissement agricole, notamment dans les régions sahariennes, comptant parmi les priorités du Gouvernement, vu l'importance du secteur agricole dans le développement économique et social et la réalisation de la sécurité alimentaire.

AADL3

Le ministre annonce la création de 47 pôles urbains

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, M. Mohamed Tarek Belaribi, a indiqué jeudi depuis Khenchela, que «son département ministériel s'attelle à créer 47 pôles urbains à travers 38 wilayas du pays», ce qui permettra de «garantir la disponibilité du foncier pour abriter tous les programmes de logements inscrits au titre de l'actuel exercice et même ceux qui seront inscrits les années prochaines».

Par Sirine R.

Le ministre, qui a indiqué que «la concrétisation du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant réalisation de 2 millions de logements, a imposé à son ministère de trouver les solutions immédiates pour la mise en œuvre sur le terrain de ce programme important». Il a également indiqué que les nouveaux pôles urbains lancés en réalisation dans certaines wilayas constitueront un prolongement aux anciens pôles et seront dotés de tous les équipements d'accompagnement nécessaires dont le citoyen a besoin dans son quotidien. En outre, le ministre a annoncé «la prolongation des délais d'ouverture de la plateforme dédiée au téléchargement des documents des inscrits au programme de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement AADL3».

Dans une déclaration à la presse au terme d'une visite de travail dans cette wilaya, le ministre a précisé que «suite aux demandes des inscrits au programme AADL3 n'ayant pas pu télécharger leurs documents sur la plate-forme numérique dédiée à ce programme et qui a été fermée le 20 mai courant, il sera procédé à la réouverture de cette plate-forme à partir de ce samedi pour une durée supplémentaire de 20 jours pour permettre aux retardataires d'accomplir l'opération de téléchargement des différents documents». Il a ajouté que «l'accomplissement du téléchargement des documents des inscrits sur cette plateforme, permettra aux responsables chargés du programme d'entamer l'étude et le tri des dossiers dans les meilleurs délais en prévision du lancement de la concrétisation des projets à travers les différentes wilayas du pays». Auparavant, le ministre avait mis l'accent,

lors de la présentation du Plan d'occupation de sol (POS) n 24 pour la réalisation de 1.375 logements promotionnels aidés LPA et 300 unités de la formule AADL «sur l'importance de la disponibilité du foncier nécessaire pour accueillir les différents programmes de logement, notamment le segment AADL3». Il a rassuré les inscrits à ce programme de logement que «malgré une légère hausse du prix des logements compte tenu de l'intégration du chauffage central, ils demeureront accessibles avec des mensualités ne dépassant pas les 9.000DA». Le ministre Belaribi a insisté lors de sa visite au projet d'aménagement du lotissement social Talous Ben Salah dans la commune de Babar sur l'importance d'achever le raccordement de ce lotissement aux réseaux divers et de publier la liste des bénéficiaires de lots de terrains dans les meilleurs délais.

3^e ÉDITION DU CONCOURS DE L'INNOVATION DE LA BID Neuf start-up algériennes récompensées

Neuf start-up algériennes ont été récompensées, la semaine dernière à Alger, à la 3^e édition du Concours de l'innovation et des start-up, organisée par le Groupe de la Banque islamique de développement (BID). La cérémonie de remise des prix de ce concours, organisée dans le cadre des assemblées annuelles du Groupe, qui se déroulent du 19 au 22 mai au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, s'est déroulée en présence du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, et du direc-

teur exécutif de la Société islamique pour l'assurance des investissements et du crédit à l'exportation (SIACE), Khaled Khalfallah. Le premier prix, dans la catégorie des solutions financières et de la cybersécurité, a été décerné à l'entreprise MyTPE, qui propose des solutions destinées aux banques et aux commerçants pour la gestion globale des appareils de paiement électronique et de paiement mobile, tandis que le deuxième prix a été décroché par l'entreprise SlickPay pour le paiement électronique, et le troisième par l'entreprise Diar Dzair, spécialisée dans la livraison et la vente

par facilité via internet. Dans la catégorie des solutions de durabilité, des techniques agricoles et de la sécurité alimentaire, le premier prix a été attribué à Voltgaz une entreprise spécialisée dans la production de l'énergie propre, suivie, à la deuxième place, de l'entreprise des transports Nroho, et à la troisième place, de l'entreprise QAREEB spécialisée dans l'agriculture de précision et l'arrosage à distance. Dans la catégorie des solutions de développement humain et des prestations sociales, la première place est revenue à l'entreprise Tarikqui dispense des cours sur

l'intelligence artificielle et le coding au profit des enfants, suivie, à la 2^e place, de la plateforme Edugato de formation en ligne des enfants, et de Saboura d'enseignement à distance (3^e prix). Le nombre total des participants à ce concours s'élève à 284 start-up algériennes, parmi lesquelles 13 start-up ont été sélectionnées pour présenter leurs projets devant le jury, dans l'objectif de bénéficier d'un financement des investisseurs, ainsi que de programmes de formation d'une durée de 3 mois.

COLLECTE DE PEaux DE MOUTONS DE L'AÏD EL- ADHA

Appel à la conjugaison des efforts

Par R E.

La conjugaison des efforts de l'ensemble des parties impliquées dans la collecte et la valorisation des peaux de mouton permettra de récupérer et recycler un volume non négligeable de peaux, a estimé, jeudi à Médéa, le président de l'organisation algérienne de l'environnement et de la citoyenneté (OAEC), Sofiane Affane. M.Affane a indiqué qu'une forte mobilisation des différents

secteurs concernés par cette opération, en l'occurrence l'industrie, l'agriculture, la santé, l'environnement, les affaires religieuses, les collectivités locales et le mouvement associatif, peut aboutir à la collecte d'entre 50% ou 60 % des peaux de moutons sacrifiés durant l'Aïd El-Adha. Cet objectif peut être atteint facilement et il suffit de coordonner nos actions et de se concerter entre partenaires afin de parvenir à mieux valoriser cette richesse et éviter sa déperdition, a fait savoir

M.Affane, lors d'une journée d'étude consacrée au sujet, organisée à la bibliothèque principale de lecture publique de Médéa. Selon le président de l'OAEC «la valorisation de cette richesse, qui reste peu exploitée, est en mesure de développer encore davantage la filière cuir et participer à l'effort économique du pays estimant qu'il existe une réelle opportunité pour booster l'industrie du cuir en Algérie et pour l'émergence d'un tissu industriel capable de créer de la richesse et

des emplois. M.Affane a annoncé, lors de cette journée, l'organisation, d'ici dimanche prochain, le 25 mai, de rencontres similaires à travers neuf wilayas pour informer et sensibiliser les concernés et la population sur l'importance de réussir la collecte et son impact sur l'économie des régions. Des représentants du mouvement associatif local ont participé à cette journée de sensibilisation visant à susciter une large participation de la société civile dans la concrétisation de cette démarche.

Quotidien économique

Les Enjeux
Eco

Édité par la
SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant

Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social

Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
00170000003889 09

Impression

Centre : SIA

Distribution

Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

L'ALGÉRIE ET LA MAURITANIE OUVERTENT UNE NOUVELLE PAGE DE LEUR COOPÉRATION

Trois accords de coopération et deux mémorandums d'entente ont été signés

La 7^e Foire des produits algériens à Nouakchott, couplée au Forum économique algéro-mauritanien, marque un tournant stratégique dans les relations bilatérales. Portées par une volonté politique affirmée, des projets structurants et de nouveaux accords, Alger et Nouakchott renforcent un partenariat économique aux ambitions panafricaines.

Par Mourad A.

C'est dans un climat de convergence stratégique que s'est tenue cette édition, devenue un rendez-vous incontournable du partenariat économique entre les deux pays. Présidée par Tayeb Zitouni, ministre algérien du Commerce intérieur et de la Régulation du marché, et Zeinebou Ahmednah, ministre mauritanienne du Commerce et du Tourisme, elle a réuni un nombre record de 219 entreprises algériennes représentant des secteurs variés : BTP, industrie pharmaceutique, électronique, énergie, mécanique, entre autres. La rencontre a été marquée par la signature de cinq accords bilatéraux.

Deux mémorandums d'entente ont été signés vendredi, en marge d'un dîner organisé à la clôture des travaux du Forum économique algéro-mauritanien, par Tayeb Zitouni et Zeinebou Ahmednah. Le premier porte sur la protection du consommateur, la lutte contre la fraude et le contrôle de qualité des produits ; le second vise à moderniser le registre du commerce. « Il ne s'agit pas de simples documents symboliques, mais de socles pour bâtir une économie intégrée, performante et au service de nos peuples », a souligné Tayeb Zitouni. Il a précisé que cette

coopération « n'est pas un choix conjoncturel, mais un pari stratégique inscrit dans la vision de l'Algérie nouvelle ».

Trois accords sectoriels ont également été signés lors du Forum économique algéro-mauritanien, en présence du ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, de la ministre mauritanienne du Commerce et du Tourisme, Zeinebou Ahmednah, du ministre mauritanien délégué auprès du ministre de l'Économie et des Finances, chargé du Budget, Codoro Moussa N'Guenore, ainsi que de l'ambassadeur d'Algérie en Mauritanie, Amine Sid. Le premier accord concerne l'exportation de médicaments et l'investissement pharmaceutique en Afrique de l'Ouest, dans le cadre d'un partenariat entre Sidal et Chinguitty Pharma. Le second, signé entre CNAN Algérie et Manu-port, prévoit l'ouverture d'une ligne maritime directe pour fluidifier les échanges. Enfin, un troisième partenariat, entre Faderco et Ibdââ, vise la distribution de produits d'hygiène personnelle algériens sur le marché mauritanien. « Ces accords concrétisent notre volonté de produire ensemble, d'échanger, mais aussi de créer de la valeur et de l'emploi dans un cadre sud-sud équilibré », a déclaré Zeine-

bou Ahmednah.

À cette occasion, le président mauritanien, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a reçu M. Zitouni à la présidence, insistant sur « la nécessité de hisser les relations économiques au niveau des relations politiques privilégiées qui unissent nos deux nations ». Il a encouragé une coordination renforcée entre les ministères du Commerce, notamment autour de la réglementation, de la protection du consommateur et de la transparence des marchés.

De son côté, Zitouni, porteur d'un message du président Abdelmadjid Tebboune, a rappelé que la stratégie algérienne s'inscrivait dans une logique de refondation des relations économiques afro-maghrébines.

La construction de la route Tindouf-Zouerate, longue de 850 km pour un coût estimé à un milliard de dollars, incarne cette ambition de désenclaver la région et de créer un corridor commercial structurant vers l'Afrique de l'Ouest.

Cette initiative s'inscrit dans le prolongement de la zone de libre-échange algéro-mauritanienne, inaugurée en 2024, qui vise à stimuler l'investissement, à réduire les barrières douanières et à encourager les synergies industrielles.

Le Forum économique, quant à lui, s'est imposé comme une plateforme pérenne de dialogue entre institutions, opérateurs privés et décideurs. En rassemblant des acteurs clés tels que le Conseil du renouveau économique algérien, la Chambre algérienne de commerce et d'industrie, l'Union nationale du patronat mauritanien et plusieurs conseils d'affaires bilatéraux, il a permis de jeter les bases d'une coopération plus structurée et ambitieuse. « Il est temps de passer de l'échange commercial classique à une production et un investissement conjoints pour accéder à de nouveaux marchés », a déclaré Mohamed Daas, vice-président du CREA.

Au-delà des échanges commerciaux, les deux pays entendent étendre leur coopération à d'autres secteurs comme le tourisme, la logistique, les énergies renouvelables ou la santé, avec notamment le développement du tourisme médical et l'augmentation des liaisons aériennes. Youcef El Ghazi, président du Conseil d'affaires algéro-mauritanien, a rappelé « les capacités de l'Algérie à réaliser de grands projets », tandis que Cheikh El-Afiya Ould Mohamed Khouna, président de la Chambre de commerce mauritanienne, a insisté sur la nécessité de mobiliser pleinement le potentiel commun.

7^e FOIRE DES PRODUITS ALGÉRIENS À NOUAKCHOTT

Un tremplin vers le marché mauritanien et ouest-africain

L'Algérie affiche clairement ses ambitions africaines. La 7^e édition de la Foire des produits algériens, inaugurée ce jeudi dans la capitale mauritanienne, se positionne comme un levier stratégique pour le développement des exportations hors hydrocarbures, en particulier vers la Mauritanie et, au-delà, vers l'ensemble du marché ouest-africain.

Par M. A.

Avec plus de 200 entreprises algériennes présentes, issues de secteurs aussi divers que les matériaux de construction, la pharmacie, la céramique, l'électronique ou encore l'agroalimentaire, cette foire s'impose comme un véritable carrefour économique et une vitrine du savoir-faire algérien. Pour Ahmed El Haidoussi, expert économique invité sur les ondes de la Radio nationale, « cette participation massive n'est pas anodine.

Elle traduit la volonté politique claire de l'Algérie de s'ancrer durablement dans les marchés africains, en particulier celui de l'Afrique de l'Ouest, re-

connu pour sa stabilité, sa densité démographique et sa capacité d'achat ». Cette initiative s'inscrit dans une stratégie plus large de l'État algérien visant à diversifier son économie, longtemps dépendante des hydrocarbures. Le gouvernement ambitionne d'atteindre 13 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures à court terme, et 29 milliards dans les prochaines années. Pour atteindre ces objectifs, Ahmed El Haidoussi a souligné la nécessité d'« une stratégie claire, reposant sur l'augmentation des capacités de production, la définition précise des marchés cibles et la mise en œuvre de mesures d'accompagnement cohérentes ».

Il a également insisté sur l'importance d'« un travail en profondeur pour structurer les exportations, identifier les produits compétitifs et adapter l'offre aux besoins des marchés africains ».

La tenue de cette foire s'inscrit également dans un contexte de coopération bilatérale renforcée entre l'Algérie et la Mauritanie. Plusieurs accords

économiques et mémorandums d'entente ont été signés en marge du Forum économique algéro-mauritanien, visant notamment la protection du consommateur, la lutte contre la fraude, la modernisation du registre du commerce, ainsi que le développement de projets communs dans les domaines pharmaceutique, logistique et hygiénique.

Le projet de route Tindouf-Zouerate, long de 850 kilomètres, est l'un des éléments phares de cette coopération. Actuellement en construction, il vise à désenclaver la région et à créer un corridor logistique majeur vers l'Afrique de l'Ouest. « Ce projet facilitera la circulation des marchandises et ouvrira la voie à une véritable intégration économique régionale », a affirmé l'expert.

Pour consolider cette dynamique, l'expert a rappelé l'importance d'existence d'une banque algérienne en Mauritanie, estimant qu'« un dispositif financier de proximité est essentiel pour accompagner les opérateurs économiques algériens et fluidifier

les transactions à l'export ». Il a d'ailleurs noté que plusieurs secteurs industriels algériens rencontrent déjà un succès croissant sur le marché mauritanien, notamment dans la pharmacie, les matériaux de construction, la céramique et d'autres produits à forte valeur ajoutée. En parallèle, le gouvernement algérien a amorcé une réforme majeure avec la dissolution de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX), remplacée par deux nouvelles entités spécialisées dans l'export et l'import.

Pour Ahmed El Haidoussi, « cette restructuration marque une rupture avec les anciennes pratiques et permettra, sur une base scientifique, de mieux organiser les flux commerciaux, de cibler les produits à l'export, et de rationaliser les importations ». Cette approche vise à doter l'Algérie d'un véritable tableau de bord du commerce extérieur, permettant de dresser une cartographie précise des capacités nationales et de mieux orienter les politiques commerciales.

LE PDG DE SONATRACH REÇOIT L'AMBASSADEUR D'AFRIQUE DU SUD EN ALGÉRIE

Les opportunités de coopération dans le domaine des hydrocarbures examinées

Le président directeur général du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a reçu, jeudi, l'ambassadeur d'Afrique du Sud en Algérie, Ndumiso Ndima Ntshinga, avec lequel il a examiné les opportunités de coopération avec les entreprises sud-africaines dans le domaine des hydrocarbures, a indiqué un communiqué du groupe public. Au cours de cette rencontre tenue au siège de la direction générale, les deux parties ont évoqué "les opportunités de coopération offertes dans les différents segments de la chaîne de valeur du secteur des hydrocarbures, et l'établissement de partenariats stratégiques entre le groupe Sonatrach et les entreprises économiques sud-africaines". Dans ce sillage, M. Hachichi a exprimé "sa disposition à œuvrer à la création d'un espace de concertation et de dialogue entre les deux parties, afin de définir et d'explorer les opportunités de coopération possibles", ajoute la même source. Pour sa part, l'ambassadeur a dit aspirer à "traduire les relations privilégiées entre l'Algérie et l'Afrique du sud en projets de partenariats concrets et mutuellement bénéfiques". Au terme de la rencontre, les deux parties ont souligné la nécessité d'approfondir la coopération entre les acteurs économiques des deux pays dans le domaine des hydrocarbures, réaffirmant leur engagement de poursuivre la coordination et d'œuvrer au développement des partenariats et de la coopération, conclut le communiqué.

FIN DES TRAVAUX DES ASSEMBLÉES ANNUELLES DE LA BID EN ALGÉRIE

Signature de plus de 70 accords, d'un montant global de près 5 mds \$

Les travaux des Assemblées annuelles de la Banque islamique de Développement pour l'année 2025, organisées du 19 au 22 mai au Centre International des Conférences "Abdellatif Rahal", sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ont pris fin jeudi. Cet événement a été rehaussé par la participation de 4000 participants, représentant 89 pays et 70 institutions, venus échanger les vues sur les défis communs et les priorités de développement durable dans les Etats membres. Les assemblées annuelles ont vu le lancement d'une plateforme électronique dédiée au renforcement de la coopération entre les pays du Sud, à travers l'interconnexion des institutions des 57 pays membres de la Banque, pour leur permettre d'échanger les expertises, les connaissances et les solutions face aux défis communs de développement. Les assemblées annuelles ont également été couron-

nées par la signature de plus de 70 accords, avec 26 Etats membres et plusieurs institutions régionales, d'un montant global avoisinant les 5 mds USD". Pour ce qui est des relations de coopération entre l'Algérie et le Groupe de la BID, les assemblées annuelles ont été marquées par la signature d'un accord-cadre stratégique de coopération pour la période 2025-2027, en vue de soutenir les secteurs favorisant la compétitivité, la diversification économique, le développement des infrastructures et l'appui au secteur privé.

L'accord comprend quatre axes à savoir: le renforcement des instruments de la finance islamique, l'atténuation des effets du changement climatique, l'autonomisation des femmes et des jeunes et le développement des capacités et des compétences. Aussi, plusieurs institutions financières et instances algériennes ont signé des accords avec des institutions relevant du Groupe de

la BID, à l'occasion de la tenue des assemblées annuelles.

Dans ce cadre, la Banque nationale d'Algérie (BNA) a signé un mémorandum d'entente avec la Société islamique pour le développement du secteur privé (SID), tandis que le Crédit populaire algérien (CPA) a signé un accord avec la Société islamique pour l'assurance des investissements et des crédits à l'exportation (SIACE). Un accord a été, également, signé par la Compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (CAGEX) avec la même société. L'Association des banques et établissements financiers (ABEF), la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et le Centre arabo-africain pour l'investissement et le développement (CAIID) ont signé un mémorandum d'entente avec le Forum d'affaires (Thiqah) en vue de renforcer l'investissement et la coopération économique en Algérie.

CSJ

Lancement d'un concours scientifique sur la cybersécurité

Un concours scientifique sur la cybersécurité (CTF El-Djazair), organisé par le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), a été lancé vendredi à Alger, avec la participation de 300 candidats. Organisé sous la supervision du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), M. Mustapha Hidaoui, en commémoration du 69e anniversaire de la grève des étudiants (19 mai 1956), ce concours de trois (3) jours, vise à trouver des solutions aux différentes problématiques sécuritaires virtuelles en moins 24heures, ce qui permettra de parvenir à de nouvelles techniques susceptibles de découvrir les failles dans ce domaine. Dans ce cadre, M. Hidaoui a affirmé que le concours était à même de "mettre en avant la passion et les ef-

forts des jeunes (...) pour défendre la patrie contre tout risque lié à la cybersécurité", saluant à l'occasion la participation remarquable de la jeunesse algérienne, y compris les enfants de la communauté algérienne à l'étranger. Le ministre à également affirmé que cette compétition avait pour but de mettre en évidence "les compétences de l'université algérienne et des étudiants brillants tout en tirant profit de leurs compétences scientifiques au service du pays". Dans le cadre de cette manifestation, une équipe de jeunes créatifs a présenté un exposé sur l'importance de cet événement et son rôle dans le renforcement de la cybersécurité.

La présentation a abordé les principaux axes du concours et ses objectifs consistant en la découverte des talents nationaux et l'encouragement de l'innovation dans le domaine de la technologie. Les participants ont également présenté les opportunités qu'offre cet événement aux étudiants et aux professionnels pour développer leurs compétences et contribuer à la protection de l'espace numérique. Cette manifestation se poursuivra samedi dans le cadre de séances avec des experts en la matière, en plus de l'organisation d'un dialogue interactif, au cours duquel plusieurs ministres répondront aux préoccupations des étudiants.

DANS LES PATHOLOGIES DU SEIN À CONSTANTINE ET ORAN Lancement dimanche de la 2^e session de formation post-graduation spécialisée

La 2e session de formation post-graduation spécialisée dans les pathologies du sein débutera, dimanche prochain, dans les facultés de médecine de Constantine et d'Oran au profit de 60 médecins, a indiqué vendredi un communiqué du ministère de la Santé. La 1ère session de formation avait été organisée en février dernier à l'Université des Sciences de la Santé à Alger, a rappelé le ministère, précisant que ces sessions de formation s'inscrivaient dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale visant à renforcer les compétences des professionnels de la santé et à améliorer la qualité des prestations dispensées aux malades, notamment en matière de prévention du cancer et de prise en charge des malades. Cette 2e session de formation post-graduation spécialisée dans les

sciences médicales concerne la faculté de médecine de Constantine, et ce au profit de 30 médecins praticiens relevant des Etablissements de santé publique (ESP) de la région Est du pays, ainsi que la faculté de médecine d'Oran où 30 autres médecins de la région Ouest vont en profiter". "Cette formation, qui s'étalera sur deux (02) semestres, prévoit des cours théoriques et pratiques encadrés par un groupe de professeurs et de spécialistes dans le domaine", ajoute le communiqué, précisant que "le programme pédagogique de cette session comprend des axes scientifiques relatifs aux pathologies du sein, et ce en vue de renforcer les connaissances médicales des participants, notamment en matière de dépistage précoce, de diagnostic et de prise en charge du cancer du sein".

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Vif %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	420,00	NC	0,00	-0,56	-0,70	8,10	7,14	0	0,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 415,00	1415,00	0,00	0,48	0,80	0,00	-	12174	17 228 210,00
BIOPHARM	BIO	2 400,00	2501,00	+4,21	3,87	6,88	7,50	7,20	750	1 875 750,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 300,00	2300,00	0,00	0,00	1,33	12,10	5,43	16000	36 800 000,00
EGH El Aurassi	AUR	400,00	NC	0,00	0,00	-0,56	5,06	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	NC	0,00	0,19	-4,97	2,03	-	0	0,00

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

وزارة الفلاحة و التنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الاستهلاك ليوم 20 ماي 2025
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 20 Mai 2025

Produits	Prix du détail ¹		أسعار التجزئة ²		المنتجات
	معدل	أعلى	أدنى	دج / كغ	
	Moyenne	Maximum	Minimum	DA / Kg	
Légumes frais	Pomme de terre	68	75	61	البطاطا
	Tomate	80	93	68	الطماطم
	Oignon sec	47	54	39	البصل الجاف
	Ail vert	142	163	121	الثوم الخضراء
	Carotte	84	93	76	الجزر
	Navet	95	105	85	لفت
	Petit pois	180	198	161	الجلبانية
	Fève verte	91	102	80	الفول الاخضر
	Courgette	77	87	67	الكوسة
	Haricot vert	185	206	165	الفاصولياء الخضراء
Laitue	107	120	94	الخس	
Fruits frais	Pomme locale	434	509	360	التفاح المحلي
	Datte	554	692	416	التمر
	Banane	419	428	409	الموز
	Fraise	293	328	257	الفراولة
	Melon	160	179	142	البطيخ الاصفر
Pastèque	100	115	85	البطيخ الاحمر	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1747	1889	1604	لحم البقر المحلي
	Poulet de chair	381	393	368	الدجاج
	Œufs (Unité)	14	15	13	البيض (وحدة)
	Lait de vache (Litre)	97	102	91	حليب البقر (لتر)

TOURISME

L'importance de la formation des ressources humaines dans le domaine de l'hôtellerie soulignée

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a souligné, samedi à Oran, l'importance de la formation des ressources humaines dans le secteur de l'hôtellerie et la numérisation de la gestion.

Lors d'une visite d'inspection dans plusieurs établissements relevant de son secteur dans la wilaya, la ministre a insisté sur la nécessité de "fournir une main-d'œuvre qualifiée dans les différents établissements hôteliers, en veillant à sa formation conformément aux normes en vigueur dans ce domaine", soulignant "l'existence d'instituts spécialisés dans le tourisme et l'artisanat susceptibles de former les ressources humaines nécessaires pour les établissements hôteliers nationaux". Elle a mis en exergue, à cette occasion, l'importance de la modernisation des hôtels, à travers l'adoption de la numérisation dans la gestion des services et le recours aux moyens de paiement électronique, précisant que la gestion numérique devra inclure "la réservation et le paie-

ment à distance, ainsi que la mise à la disposition de la clientèle de plusieurs services via la plateforme numérique de l'établissement hôtelier".

Concernant la saison estivale prochaine, Mme Meddahi a indiqué qu'un accord a été conclu avec les directeurs de wilayas pour livrer le maximum d'hôtels et d'établissements touristiques avant son lancement, ajoutant que la wilaya d'Oran bénéficiera de 14 nouveaux établissements hôteliers, ce qui contribuera à augmenter la capacité d'accueil et à améliorer les services proposés.

Elle a ajouté que cela permettra également, d'attirer davantage de familles algériennes et d'augmenter la compétitivité des établissements hôteliers, objectif que vise le gouvernement à travers sa stratégie qui tend à permettre aux familles algé-

riennes de passer leurs vacances dans les meilleures conditions, avec des services de qualité et à des prix abordables.

La ministre a également souligné l'importance d'intégrer les produits de l'artisanat national dans les différents établissements hôteliers afin de promouvoir le patrimoine touristique algérien et la destination Algérie.

A noter que Mme Meddahi a inauguré, au centre-ville d'Oran, l'hôtel "2H", d'une capacité de 390 lits et générant 125 emplois. Elle a également inauguré le Grand Hôtel, qui a bénéficié de vastes travaux de réhabilitation, et a inspecté le projet du complexe hôtelier "Miramar".

Le programme de sa visite comprend également l'inspection d'un projet de réalisation d'un hôtel à Ain El Turck ainsi que l'aménagement de la plage de Ain Franine.

MÉDÉA

43 forages raccordés à l'électricité

Quarante-trois (43) forages d'eau ventilés à travers une trentaine de communes de Médéa ont été raccordés au réseau d'électricité depuis 2024, a-t-on appris, samedi, auprès de la direction de distribution de l'électricité et du gaz. Le raccordement à l'électri-

cité va toucher prochainement vingt (20) forages supplémentaires, dont des forages nouvellement réalisés à travers les communes et d'autres ayant fait l'objet de travaux de réhabilitation, dans la cadre du renforcement de l'alimentation en eau potable des communes, a-t-on

fait savoir de même source. Sur les 20 forages ciblés, dix sont en phase de raccordement et dix autres sont à l'étude, a-t-on précisé, en faisant observer que l'opération d'électrification de ces ouvrages d'eau est appelée à améliorer la distribution de l'eau potable au profit des habitants

des zones touchées.

Une enveloppe d'un montant de 172 millions de DA a été injectée pour le financement des travaux de raccordement des 43 forages, dont un montant de 48 millions de DA puisés sur les fonds propres de l'entreprise Sonelgaz, a-t-on conclu

AÏD EL-ADHA

Derbal préside une réunion consacrée au suivi de la disponibilité de l'eau

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a présidé, samedi au siège du ministère, une réunion d'évaluation consacrée au suivi des préparatifs de l'Aïd El-Adha, indique un communiqué du ministère. Cette réunion s'inscrit dans le cadre des rencontres périodiques supervisées par le ministre, afin d'évaluer le niveau de préparation du secteur sur le plan local, notamment en ce qui concerne la disponibilité des

ressources en eau et des équipements nécessaires lors de ces occasions, précise le communiqué. Cette réunion s'est tenue en présence de cadres centraux et des directeurs des établissements relevant du secteur ainsi que des directeurs de l'hydraulique à travers les wilayas par visioconférence. A cette occasion, M. Derbal a insisté sur la "nécessité d'une vigilance accrue et d'une pleine mobilisation à tous les

niveaux", appelant à garantir les ressources en eau, et les ressources humaines et matérielles, et à assurer la continuité du service pendant la période de l'Aïd. Il a également appelé à renforcer les canaux de communication avec les citoyens et à adopter des comportements rationnels dans la consommation de l'eau, afin de préserver cette ressource vitale et garantir sa distribution de manière équitable et efficace

BOUMERDES

Remise de plus de 400 contrats de concession agricole depuis le 2^e semestre de 2024

Plus de 444 contrats de concession de terres agricoles relevant du domaine de l'Etat ont été remis à leurs bénéficiaires dans la wilaya de Boumerdes depuis le 2^e semestre de l'année 2024 à ce jour, a-t-on appris, samedi, auprès de l'antenne locale de l'Office national des terres agricoles (ONTA). Ce chiffre porte le total des contrats de concession délivrés depuis 2012, année de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la concession, à près de 4.400 contrats, a indiqué à l'APS la directrice locale de l'ONTA, Fella Adjaz, en marge d'une conférence sur la "Stratégie des politiques agricoles dans la nouvelle Algérie : défis et enjeux". Elle a également fait état de plus de 900 dossiers,

actuellement en phase étude au niveau de l'Office, notamment relatifs au foncier agricole situé à l'intérieur des haouchs. Les services de l'Office ont, aussi, délivré 487 contrats de partenariat, permettant aux bénéficiaires des contrats de concession agricole de conclure des contrats de partenariat avec d'autres parties pour réaliser des investissements agricoles. Mme. Adjaz a souligné, à ce titre, que la délivrance de ces documents s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de la nouvelle loi sur l'investissement, du renforcement des relations de travail avec les opérateurs dans divers secteurs pour le développement de l'économie nationale, et de l'accompagnement des agriculteurs et des

évolutions du secteur. Il s'agit également de la valorisation des ressources de la wilaya et de l'instauration d'une nouvelle dynamique de travail, a-t-elle encore détaillé. Organisée par l'Office national des terres agricoles en coordination avec le Forum algérien de l'investissement et de la sécurité alimentaire, la conférence a donné lieu à la présentation de plusieurs communications axées notamment sur l'impact de l'agriculture sur le développement des secteurs économiques en Algérie, les effets des changements climatiques sur le secteur agricole, le stockage des céréales en Algérie, et les performances de l'agriculture stratégique dans le pays

INDUSTRIE

Cinquante-cinq projets d'investissement proposés en partenariat

Sous la supervision du ministère de l'Industrie, le secteur industriel public met en avant un portefeuille de projets d'investissement destinés à des partenariats avec des opérateurs nationaux ou étrangers. Ce portefeuille comprend 55 projets prêts à être étudiés, proposés par 37 entreprises publiques économiques, a indiqué jeudi une responsable du ministère. Lors d'une présentation donnée dans le cadre d'un colloque organisé en marge des assemblées annuelles du Groupe de la Banque islamique de développement, qui se tiennent actuellement à Alger, Asya Zaarour, directrice générale chargée de l'investissement industriel et de la promotion des petites et moyennes entreprises au ministère de l'Industrie, a exposé les opportunités et les facilités offertes par l'Algérie dans le domaine industriel.

Les domaines concernés vont des industries textiles et du cuir, aux technologies avancées, en passant par les industries sidérurgiques, métalliques, électriques, électroniques et électroménagères, ainsi que d'autres secteurs prometteurs.

Pour sa part, Imen Toumi, directrice adjointe du directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, a invité les opérateurs étrangers à tirer profit du climat des affaires incitatif en Algérie. Dans sa présentation, elle a mis en lumière plusieurs secteurs offrant de réelles perspectives de croissance et d'investissement. Mme Toumi a notamment souligné que le secteur agricole, qui couvre actuellement environ 74 % des besoins alimentaires du pays, nécessite encore des investissements supplémentaires, notamment dans les domaines du stockage, de la fabrication d'équipements et de la production végétale. Elle a également insisté sur l'importance du secteur de l'hydraulique, considéré comme un pilier de la réussite agricole. Malgré les avancées notables en matière de gouvernance et de développement, ce secteur a encore besoin d'investissements pour la construction de dix nouvelles stations de dessalement d'eau de mer, ainsi que pour la fabrication de systèmes de dessalement, de pompes, d'infrastructures de transfert et d'installations de stockage. En matière de transformation numérique, la responsable a encouragé les investisseurs étrangers à exploiter les récentes réformes réglementaires, notamment celles relatives à la création de services de paiement. Ces évolutions ouvrent, selon elle, de larges perspectives pour le lancement de services électroniques intégrés à des systèmes de paiement et de gestion électronique sécurisés.

BLIDA

Hausse du volume d'eau du barrage El-Mostakbal à plus de 19 millions de M³

Le volume d'eau emmagasiné dans le barrage El-Mostakbal de la wilaya de Blida a dépassé les 19 millions de M³, suite aux dernières précipitations, a-t-on appris, mercredi, auprès de la direction locale des ressources en eau. Les importantes pluies enregistrées ces derniers jours dans la région, ont permis de porter le volume d'eau du barrage El-Mostakbal à Bouroumi (Ouest), de près de 14 millions à plus de 19 millions de M³, a indiqué le directeur du secteur, Abdelkrim Al-louche. Ce barrage constitue l'une des principales sources d'alimentation en eau potable de la partie-Ouest de la wilaya, tout en contribuant à la couverture des besoins de plusieurs communes des wilayas d'Ain Defla, Tipasa et Alger, selon la même source. "Le barrage assure un volume quotidien de 100.000 M³ d'eau", a précisé le même responsable. Par ailleurs, les dernières précipitations ont, aussi, permis le transfert, cette année, de plus de 11 millions de M³ d'eau vers le barrage de Douera (Alger), à partir de la partie de l'Oued El-Harrach traversant la wilaya de Blida, entre Tabainat et Hammam Melouane (Est). Elles ont, aussi, contribué à une hausse du niveau des eaux souterraines, assurant un taux de 80 % des besoins de la wilaya de Blida en eau potable et en irrigation agricole. Le débit quotidien des forages est ainsi passé de 23 M³ à 41 M³/seconde.

TIZI-OUZOU

Ouverture de la 7^e édition de la Fête du lait d'Imaloussen

Une soixantaine de participants prennent part à la 7^e édition de la Fête du lait d'Imaloussen, un village de la commune de Timizart, au nord-est de Tizi-Ouzou, qui s'est ouverte vendredi pour célébrer une tradition ancrée dans la région depuis des générations.

Après une absence de six ans (la dernière édition remontant à 2018), cette fête rassemble plus d'une soixantaine de participants (éleveurs et producteurs dans la transformation laitière). L'élevage bovin laitier et la production de produits dérivés tels que le beurre, le lait caillé, le petit-lait et le fromage dans cette région, rythment le quotidien des familles d'Imaloussen depuis des générations. Le président du comité de village, Rabah Ouguemat, lui-même éleveur, a souligné qu'Imaloussen possède un précieux savoir-faire en matière d'élevage et de productions laitières, transmis de génération en génération. Ce savoir-faire, a-t-il observé, est enrichi par la formation, notamment universitaire et celle

dispensée par des instituts spécialisés à l'instar de l'Institut de formation agricole de Boukhalifa (commune de Tizi-Ouzou). "Ces formations ont permis aux éleveurs de se perfectionner, d'améliorer la gestion de leurs exploitations et, par conséquent, leur productivité", a-t-il noté. La Fête du lait est donc une reconnaissance des efforts des éleveurs du village, mais aussi de ceux des autres régions, pour leur contribution au développement de la filière laitière et à l'économie locale. Le village d'Imaloussen a connu une ambiance festive ce vendredi. De nombreux visiteurs venus des quatre coins de Tizi-Ouzou et même d'autres wilayas y ont afflué. Conformément à la tradition, un couscous "Waada" (repas collectif) leur a été offert,

servi avec du petit-lait. L'événement a inclus une exposition de produits laitiers, de matériel de transformation et de stockage du lait, ainsi que de produits de l'artisanat local, entre autres. Une table ronde sur la filière laitière et la fabrication de fromage artisanal a été organisée pour encourager l'activité de transformation du lait. Le programme a également été agrémenté d'une animation culturelle. Organisée par le comité du village d'Imaloussen en collaboration avec l'Assemblée Populaire Communale (APC) de Timizart et les directions de wilaya des services agricoles et de la culture, cette édition de la fête est placée sous le slogan "L'agriculture, base du développement".

SÉTIF

La caravane nationale de mise en exergue des sites classés patrimoine mondiale en Algérie fait halte à Djemila

Une caravane nationale de mise en exergue des sites classés patrimoine mondiale en Algérie et d'encouragement de la dynamique des jeunes et du tourisme domestique est arrivée mercredi à la cité archéologique Cuicul à Djemila (Est de Sétif) proposant diverses activités de promotion de la culture de sauvegarde du patrimoine culturel. Ce site qui figure parmi les plus importants vestiges romains en Algérie et en Afrique du Nord et classé depuis 1982 patrimoine mondial a accueilli les 80 jeunes de plusieurs wilayas du

pays participant à cette caravane initiée par la commission de la culture, du tourisme, du sport, de divertissement et de la dynamique des jeunes au conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) sous le slogan "legs d'un pays, ambition d'une génération". Dans une déclaration à l'APS, le président de cette commission a indiqué que la caravane s'inscrit dans le cadre de la consolidation de la vision nationale de développement du tourisme durable et l'implication des jeunes à la mise en valeur des sites algériens classés patrimoine mondial et à

l'encouragement du tourisme domestique. La caravane, a-t-il noté, qui a fait ainsi à Djemila sa troisième halte après Tamarrasset et Constantine vise également à "consolider le rôle des jeunes algériens dans la sauvegarde du patrimoine culturel à travers la conception de stratégies de tourisme durable reflétant les spécificités locales des wilayas concernées et leur implication dans l'animation touristique et culturelle en tant qu'affiliés du développement socio-économique". La caravane regroupe parmi les participants des

producteurs de contenus touristiques et culturels qui seront initiés à la promotion des sites archéologiques, de la culture algérienne et des initiatives de protection du patrimoine culturel national, a-t-il également relevé. La caravane se rendra à d'autres sites pour sensibiliser les jeunes à leur rôle dans la préservation du patrimoine culturel, selon la même source qui a indiqué que des ateliers de formation au tourisme et aux techniques de promotion des sites historiques seront organisés au profit des jeunes participants.

TIARET

Lancement des travaux de réalisation d'un poste de transport d'électricité d'une capacité de 80 méga voltampères

Les travaux de réalisation d'un poste de transport d'électricité d'une capacité de 80 méga voltampères ont été lancés, jeudi dans la commune de Medrissa (wilaya de Tiaret). Le chef de la circonscription du transport d'électricité de la société Sonelgaz à Tiaret, Abdelkader Doumi, a indiqué, lors des explications fournies au wali, Saïd Khalil, à l'occasion du

coup d'envoi officiel des travaux dans le cadre de sa visite dans les communes de la daïra de Aïn Kermès, que ce poste source sera réalisé en huit mois pour un coût estimé à 2,3 milliards de dinars, dans le cadre du programme d'investissement de Sonelgaz. Ce poste permettra de disposer d'au moins sept départs électriques, assurant ainsi une alimentation continue en électricité

avec une haute qualité. Il constituera également l'une des stations de raccordement en chaîne du réseau de transport d'électricité de la wilaya et, à terme, au niveau national, ce qui garantira l'alimentation des zones souffrant de coupures grâce au système de télégestion adopté par l'entreprise, selon la même source. Par ailleurs, au cours de cette visite, le wali de Tiaret, Saïd Kha-

lil, a inspecté plusieurs projets de développement dans divers secteurs tels que l'hydraulique, les travaux publics, l'éducation, la santé et l'environnement à travers les communes de Aïn Kermès, Madna, Medrissa, Sidi Abderrahmane et Djebilet Rasfa.

JIJEL

Le complexe de trituration des graines oléagineuses à Taher entamera «prochainement» la production

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a affirmé jeudi à Jijel que le complexe de trituration des graines oléagineuses et d'extraction des huiles Agrifood, situé à Bazoul dans la commune de Taher, entrera "prochainement" en phase de production. Dans une déclaration à la presse au terme de son inspection des ultimes travaux de réalisations des unités de ce complexe, le ministre a précisé qu'"après le parachèvement des dispositions relatives aux normes de sécurité (système de protection anti-incendie, barrières-vapeur et équipements techniques), le complexe sera prêt pour entamer la production", relevant que ce projet compte "parmi les plus importants investissements industriels dans la région au regard de son caractère stratégique

dans le domaine agro-alimentaire". Il a souligné à l'occasion que complexe relevant de Madar holding après son transfert vers le portefeuille du secteur public commercial suite à sa confiscation au terme de décisions finales de justice reflète "la volonté de l'Etat à relancer les unités récupérées dans le cadre de la lutte contre la corruption et la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune". Le ministre qui était accompagné du wali de Jijel, Ahmed Meguellati s'est enquis de l'avancement des travaux de toutes les unités du complexe et a donné le coup d'envoi aux tests de traitement du soja à l'unité 15 de production a assisté aux tests préliminaires en cours du convoyeur à traînée. Selon les explications

données au ministre, le coût de réalisation de ce projet à 95 % terminé a dépassé 42 milliards DA avec une capacité de trituration de 5.000 tonnes/jour extensibles à 6.000 tonnes/jour et une capacité de stockage de matières premières de 100.000 tonnes et de stockage de l'huile brute de 36.000 tonnes. A terme, le complexe permettra de satisfaire 70 % à 80 % des besoins en matière d'aliments de bétail et 20 % à 25 % des besoins nationales en huiles végétales outre la création de 350 emplois directs et 1.500 emplois indirects, a-t-on indiqué. Au début de sa visite, le ministre a inspecté l'entreprise de production de détergents à Haddada qui assure 290 emplois directs et 800 autres indirects, couvre le marché national et exporte vers 7 pays. Le

ministre a souligné à l'occasion "la nécessité de consolider la base de données de son département ministériel en informations sur les investisseurs et les produits importés et d'élaborer une fiche technique de tous les produits pour permettre au ministère de suivre avec précision les activités de production et d'importation et d'assurer un contrôle efficace de l'itinéraire des matières premières et de diriger le soutien aux projets sérieux de sorte à contribuer à la promotion de l'industrie nationale et à atteindre l'auto-suffisance dans certains produits de base". Le ministre a également remis deux actes de concession à des opérateurs économiques dans la zone des activités de Béni Ahmed, dans la commune de Jijel.

Se réappropriier le cours du monde : progresser dans l'interdépendance

Une réappropriation du cours des choses suppose une disponibilité au monde, une insertion appropriée de lui en nous et de nous en lui, nous permettant de bien aller avec. Cela suppose de nouveaux rapports entre la société et sa diaspora et par-delà entre la société et le monde, et dans la société, entre le public et le privé d'une part, le travail, le savoir et la richesse d'autre part, faisant que les forces du monde passent dans celles de la société.

3^e partie

DERGUINI Arezki (*)

Prendre les choses par le milieu

La tribu se perpétue par son esprit, elle est l'incarnation d'un esprit d'indépendance et d'un ordre sans classes et ne se réduit pas à sa corporéité contingente. La tribu algérienne, c'est une société qui au cours de l'histoire n'a pas donné prise à la différenciation de classes, c'est le produit d'une géohistoire qui persiste dans la société et ne peut autoriser la formation de classes sociales héréditaires. La propriété privée exclusive ne sémancipe pas de la propriété collective et ne peut la subsumer. L'esprit de la tribu n'exclut pas la classe, il exclut la classe héréditaire, la séparation de la classe. La propriété n'était pas concentrée à l'époque tribale ni monopolisée par une classe. Si elle doit l'être d'une certaine manière par l'industrialisation, de manière différente pour les différents types de capitaux, sa transmission ne pourra pas fonder des classes héréditaires. L'histoire de la propriété privée exclusive est trop récente et trop heurtée et n'a rien à voir avec celle des sociétés où elle a fondé des classes sociales héréditaires.

Il ne faut pas confondre propriété et appropriation, il y a différentes propriétés comme il y a différentes appropriations. Il conviendrait de distinguer entre une appropriation productive, une appropriation juridique, une appropriation marchande et une appropriation citoyenne. Une propriété ou une production doit être validée par le marché, autorisée par la société. Une propriété privée exclusive nécessaire à la distribution des conditions de la production et de la compétition n'empêche pas une appropriation collective et publique dans une société marchande et politique, elle n'empêche pas une redistribution régulière des conditions de production autrement que par la transmission héréditaire[4]. L'échange et la fiscalité distribuent la production. Il n'y a pas de production indépendante. La distribution des conditions de production est sociale et politique en même temps qu'économique. Bref, dans la tribu subsumant la classe, les riches propriétaires ne se constituent pas en classe sociale distincte, mais en membres de la tribu, en concitoyens. Le producteur, le consommateur et le citoyen s'interchangent les positions. Mais la représentation du changement comme rupture avec le passé a combattu la réincarnation de l'esprit de corps hérité de la tribu. Il a rejeté la continuité des formes sociales, leur mutation en nouvelles formes d'organisation sociale. L'esprit de corps erre comme un fantôme. Il se donne des corps d'occasion. La différenciation sociale n'a pas de tête ni de queue. Le « corps social » est sans esprit ; atomisé, sans force, il ne peut être tenu que de manière extérieure.

Il faut redonner une appartenance aux dépossédés, remettre les riches parmi les leurs, reprendre l'intégration des individus aux différentes échelles, ne pas abandonner la majorité à l'atomisation et les individus sans esprit de corps. L'identité de la « tribu », la propriété collective, doivent prévaloir sur l'identité de classe et la propriété privée exclusive. C'est à partir de l'échelle intermédiaire qu'il faut reprendre l'intégration nationale, reconstruire les différentes loyautés. C'est par le milieu que peut être recomposé le tout, que le processus de socialisation peut être cohérent. Seules les identités régionales peuvent recharger une mémoire vivante collective, remettre en marche une intelligence collective. Seules elles peuvent faire de la révolution numérique une appropriation et non une expropriation. Seules, elles peuvent faire prévaloir la propriété collective sur la classe et sur la propriété privée exclusive, soit une différenciation sociale équitable. Seules, elles peuvent redonner une unité et une intelligence collective aux différentes formes de capitaux, autrement dit, seules elles peuvent gérer les différentes séparations du pouvoir (de la force, de l'avoir et du savoir), de la manière la moins dichotomique et la plus complémentaire. Seules, elles peuvent donner une unité d'esprit au corps social en revitalisant les loyautés internes et externes. Le corps national et la mémoire nationale se produisent dans la confrontation entre des régions et le monde, elles se spécifient comme nation dans le monde. Nous sommes toujours entre-deux, jamais isolé, toujours dans un processus d'individualisation. Aux deux extrémités du continuum mondial, il y a d'un côté des mémoires régionales infranationales et d'un autre des mémoires supranationales, et entre les deux celles des nations. Le monde fait faire nation à des régions, à des mémoires locales et des régions font nation dans le monde. C'est l'Europe qui fait faire la France dans le monde, hier et aujourd'hui. Et ce sont des régions, au centre desquelles Paris, qui ont fait faire la France dans l'Europe. C'est dans ce double mouvement que se construit une nation, une mémoire nationale.

Le nationalisme algérien a épousé le modèle westphalien, il a fait des régions un régionalisme, une menace pour le monopole de la violence légitime. Jacobin, il a poursuivi l'œuvre coloniale française qui dans son histoire (la Révolution française) a supprimé les corps intermédiaires entre l'État et les individus. L'Europe a fait d'autres modèles que la France en matière d'esprit de corps. Ce qui perdure en Europe aujourd'hui a autrement agi avec les régions. Pas de clusters italiens, ni de co-détermination allemande, ni d'unité réelle entre les citoyens de l'Europe du Nord sans ces régions. L'unité ne se décrète pas, elle se pratique.

D'abord à l'échelle de la famille, entre frères et sœurs, puis entre familles, puis de voisinage en voisinage. Et elle se pratique dans la compétition, ainsi dans la famille l'égalité est synonyme de compétition. Ce qui assure la solidarité et l'esprit de corps familiaux ce n'est pas l'égalité de condition, ce sont les résultats de la compétition qui font respecter ses conditions. C'est la manière dont progressent l'égalité et l'inégalité. Dans les sociétés postcoloniales, la loyauté familiale abîmée doit être reconstruite à partir de familles exemplaires.

Seuls des objectifs communs concrets, palpables et mesurables, traçant la transformation des conditions en résultats peuvent remettre les loyautés en place. Des objectifs collectifs abstraits laissent des objectifs plus concrets étrangers aux objectifs communs s'immiscer entre eux et les individus. L'individu ne peut renoncer à établir un fil conducteur entre lui et sa raison d'être. « Comme le supposait déjà, et à juste titre, Georg Simmel (philosophie de l'argent), et comme Richard Sennett l'a mis en évidence dans ses récents travaux sur l'homme flexible (La Culture du nouveau capitalisme) et sur l'artisanat (ce que sait la main : La culture de l'artisanat), l'exercice d'une activité fait notre joie et notre bonheur lorsqu'elle porte en elle-même la fin qui la détermine. »[5] Un intérêt individuel qui ne se retrouve pas dans un intérêt collectif se met en quête d'un autre intérêt collectif dans lequel il peut se réaliser. Il doit y avoir fusion de l'horizon individuel et collectif, sinon s'impose une tendance à la disjonction et non à la conjonction. Croire que l'unité peut gagner la société autrement que par une telle fusion des horizons individuels et collectifs, c'est se soumettre à des pouvoirs imposés sans autorité réelle. Une industrialisation qui mépriseraient une telle fusion des horizons ne pourrait attacher le salarié à son employeur, le consommateur au producteur, le citoyen à la nation. Une séparation des horizons pousse les capitaux à la divergence et à l'exode. S'en tenir à des objectifs abstraits comme horizon commun, c'est s'abandonner à des objectifs plus concrets, indéfinis ou occultes parce qu'antisociaux.

La vérité (dé)contextualisée

Le nationalisme jacobin comme modèle, comme abstraction décontextualisée, s'est concrétisé dans les anciennes sociétés colonisées, que l'on peut caractériser comme des sociétés sans classes et sans puissance productive, par une atomisa-

tion de la société, brisant ainsi les ressorts sociaux pour ne faire valoir que le seul ressort étatique. Il n'a réussi en post-colonie qu'à produire des consommateurs et des prédateurs, des prédateurs qui ont accentué la séparation des consommateurs de leur production. La vérité dans la pensée occidentale est une vérité décontextualisée, générale. Telle la loi physique de la gravitation, elle fonctionne partout et toujours. Vraiment ? Pourtant dans le vide, elle ne fonctionne plus. Une loi n'est constante que du fait que ce qui la détermine ne change pas. La séparation de la nature et de la société permet de croire que la société choisit ses lois au contraire de la nature pour qui elles seraient données une fois pour toutes. La nature est ainsi donnée à la domination de la société, la société pouvant évoluer indépendamment d'elle et la soumettre. L'Anthropocène met en cause une telle croyance.

Le constant et le variable. Pour l'action, il importe de distinguer ce qui change de ce qui ne change pas, ce qui dans une situation change graduellement, brutalement ou se retourne. Une faiblesse peut-être retournée en force. L'action est toujours située, pour elle la loi importe en ce qu'elle suppose de constance. Les régularités peuvent être cycliques, les lois peuvent relever de cycles. Si dans un milieu et à un moment donné, elle n'a plus une telle valeur, elle devient simple outil à prendre en fonction de l'usage. Tout compte fait, considérer la loi comme simple outil, parfois disponible et parfois non, parfois pertinent, et parfois non, est plus sûr pour l'aboutissement de l'action. Cela s'impose particulièrement dans les sociétés aux structures instables où le champ d'application de la loi n'est pas ce qu'elle suppose, où les régularités ne sont pas celles que prend en compte la loi. L'application discrétionnaire de la loi, caractéristique de ces sociétés, relève de leur incapacité à distinguer le constant du variable. Au contraire des sociétés où nature et société sont l'une dans l'autre, la constance et la variabilité des choses s'imposant dans l'expérimentation, dans le dialogue de la société avec la nature. L'on prendra donc la vérité, comme une vérité contextualisée, avec des prétentions universelles, c'est à dire, en mesure de se réaliser dans d'autres contextes, mais pas dans tous. Aussi convient-il de prendre ces régularités d'ailleurs et d'autres temps, comme on prendrait un outil qui nous permet d'atteindre un objectif précis.

(A suivre)

Notes

- [4] Voir par exemple la thèse de Mélanie Vouliéz dans son livre l'injustice en héritage. Repenser la transmission du patrimoine. La découverte. 2025.
[5] Hartmut Rosa. Résonance. La Découverte, Paris, 2018.

(*) Enseignant chercheur en retraite, Faculté des Sciences économiques, Université Ferhat Abbas Sétif et ancien député du Front des Forces Socialistes (2012-2017), Béjaïa.

SYRIE

Signature d'un accord avec une entreprise chinoise qui investira dans des zones franches

L'«autorité générale des passages terrestres et maritimes en Syrie» a annoncé jeudi la signature d'un protocole d'accord avec une entreprise chinoise en vue d'investir dans des zones franches d'une superficie dépassant un million de mètres carrés, pour une durée de vingt ans. Dans un communiqué publié sur X, l'autorité a déclaré avoir signé un "protocole d'accord stratégique avec la société chinoise Fidi, accordant à cette dernière le droit d'exploiter intégralement la zone franche de Hessia, dans la province de Homs (centre), sur une superficie estimée à environ 850.000 mètres carrés, en vue de créer une zone industrielle intégrée regroupant des usines spécialisées et des installations de production." Le protocole d'accord prévoit également "l'octroi à l'entreprise chinoise du droit d'investir 300.000 mètres carrés dans la zone franche d'Adra", située dans la banlieue de Damas, dans le but de "développer des projets commerciaux et de services répondant aux besoins du marché local et régional", selon le communiqué. La durée du contrat est de vingt ans, l'entreprise investisseuse étant tenue de mettre en oeuvre les différentes phases du projet selon un calendrier défini, de manière à "garantir la rentabilité économique et à renforcer le rôle des zones franches comme moteur de développement et d'attraction des investissements directs étrangers", selon l'autorité. La Syrie compte de nombreuses zones franches offrant aux investisseurs étrangers divers avantages, notamment l'exonération de tous les impôts et taxes, la liberté de recourir à de la main-d'oeuvre locale ou étrangère, ainsi que la liberté de transfert du capital étranger investi. D'après le communiqué, ce protocole d'accord "s'inscrit dans la politique de l'autorité visant à réactiver les zones franches syriennes et à attirer des capitaux étrangers", dans l'espoir qu'il "contribue à créer des emplois, transférer des technologies, et augmenter le volume des échanges commerciaux via les postes frontalières terrestres et maritimes".

EGYPTE

La Banque centrale réduit ses taux directeurs de 100 points de base

Selon la CBE, cette décision vise à trouver un équilibre entre la vigilance face aux risques économiques actuels et la marge de manœuvre disponible pour accélérer le cycle d'assouplissement monétaire. En avril dernier, la Banque avait réduit ses taux directeurs de 225 points de base.

La Banque centrale d'Égypte (CBE) a décidé de réduire ses principaux taux directeurs de 100 points de base, faisant passer les taux d'opération principale et d'escompte à 24,5% chacun, tandis que les taux de dépôt et de prêt affichent respectivement 24% et 25%. C'est ce qu'indique un communiqué du comité de politique monétaire (MPC) de l'institution publié le jeudi 22 mai 2025. Cette baisse des taux directeurs « permet de trouver un équilibre entre la vigilance face aux risques actuels et la marge de manœuvre disponible pour accélérer le cycle d'assouplissement monétaire, tout en soutenant la trajectoire de désinflation projetée sur l'horizon de prévision », lit-on dans le communiqué. Par ailleurs, le MPC indique qu'une reprise soutenue de l'activité économique est en cours, avec une croissance estimée

à environ 5% au premier trimestre 2025 contre 4,3% au quatrième trimestre 2024. L'économie devrait atteindre son niveau optimal d'ici la fin de l'année budgétaire 2025/2026. L'inflation annuelle a baissé au premier trimestre 2025, en raison de pressions inflationnistes modérées et du resserrement monétaire. En avril dernier, l'inflation annuelle globale et l'inflation sous-jacente se sont stabilisées à 13,9 % et 10,4 %, respectivement. Cette évolution est due à la baisse des prix alimentaires, qui a atténué l'impact de la hausse des prix administrés. En difficulté économique depuis plusieurs années, les autorités égyptiennes ont mis en oeuvre des politiques clés pour préserver la stabilité macroéconomique, malgré les tensions régionales

persistantes qui ont provoqué une forte baisse des recettes du canal de Suez. Selon le Fonds monétaire international (FMI), « depuis mars 2024, les autorités ont réalisé des progrès considérables dans la stabilisation de l'économie et le rétablissement de la confiance des marchés, malgré un environnement extérieur difficile marqué par des chocs externes persistants et successifs, notamment des conflits régionaux et des perturbations commerciales dans la mer Rouge ». Notons qu'en mars 2024, la CBE a relevé ses taux directeurs de 600 points de base et a laissé la monnaie chuter par rapport au dollar. En avril dernier, elle a réduit ses taux directeurs de 255 points de base, situant le taux d'opération principale à 25,5%, et fixant le taux de dépôt à 25% et le taux de prêt à 26%.

ARABIE SAOUDITE

Augmentation de son financement à l'Union des chambres arabes

L'Arabie saoudite a doublé sa contribution financière à l'Union des chambres arabes (UAC), une mesure décisive visant à renforcer l'intégration économique régionale et à stimuler la coopération du secteur privé dans le monde arabe. La Fédération des chambres saoudiennes a annoncé cette augmentation mardi, déclarant que ce soutien accru renforcera considérablement la capacité de l'UAC à mettre en oeuvre des programmes et des initiatives qui renforcent le secteur privé arabe et encouragent des liens économiques plus étroits entre les États membres. Cette décision souligne le rôle croissant du Royaume dans les affaires

économiques régionales et intervient à un moment où les appels à une collaboration intra-arabe plus profonde s'intensifient. Un rapport de la Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie occidentale, publié en 2023, met en garde contre le déclin des exportations et la dépendance excessive à l'égard de marchés limités, exhortant les pays arabes à diversifier et à renforcer le commerce intrarégional. Malgré des intérêts économiques communs, le commerce intra-arabe ne représentait que 13,8% du commerce extérieur total de la région à la fin de l'année 2024, un chiffre que Moejeb al-Hwaizy, président du FCS, a qualifié de "mo-

deste" par rapport à d'autres blocs économiques mondiaux. M. al-Hwaizy a été élu premier vice-président de l'UAC lors de sa 135e session au Qatar. Le FCS a noté que la contribution accrue de l'Arabie saoudite reflète sa "responsabilité stratégique" en tant que principal bailleur de fonds de l'UAC et futur président. "Il s'agit d'une extension du rôle de la fédération dans le soutien au secteur privé aux niveaux local, régional et international. Le leadership du Royaume au sein de l'UAC, fondée en 1951 et comprenant des chambres de tous les États membres de la Ligue arabe, souligne son ambition plus large de promouvoir l'action économique arabe

commune, de débloquer les investissements transfrontaliers et de faciliter une coordination plus étroite entre les dirigeants du secteur privé. Avec plusieurs initiatives conjointes déjà en cours, le FCS et l'UAC s'efforcent de stimuler le commerce intra-arabe et d'élargir l'accès aux marchés tiers par le biais de partenariats commerciaux et d'une coopération stratégique. Seul pays arabe du G20 et première économie de la région, l'influence croissante de l'Arabie saoudite dans les institutions économiques arabes témoigne de son engagement continu à promouvoir l'unité et la résilience dans un environnement commercial mondial en évolution rapide.

QATAR

Le tourisme rapporte 15 milliards de dollars en 2024

Le Qatar confirme sa dynamique de croissance dans le secteur du tourisme. Selon Saad bin Ali Al Kharji, président de Qatar Tourism, le secteur a généré 55 milliards de riyals (15 milliards de dollars) en 2024, représentant 8 % du produit intérieur brut (PIB), soit une hausse de 14 % par rapport à 2023. Ce résultat illustre la progression constante du tourisme comme pilier stratégique du plan de diversification économique de l'émirat. L'année 2024 a marqué l'arrivée de 5 millions de visiteurs internationaux au Qatar, soit une augmentation annuelle de 25 %, accompagnée d'un dépense

touristique totale de 40 milliards de riyals (11 milliards de dollars). Le secteur de l'hôtellerie a enregistré 10 millions de nuitées vendues, un indicateur fort de la capacité du pays à absorber une demande touristique croissante. Prenant part au Qatar Economic Forum 2025, Al Kharji a rappelé que l'ambition est claire : faire grimper la contribution du tourisme à 12 % du PIB d'ici 2030. Pour cela, 54 projets stratégiques sont actuellement en cours, axés sur le développement des produits, la régulation du secteur et l'enrichissement de l'expérience visi-

teur. L'approche qatarienne s'aligne avec les nouvelles tendances mondiales : les voyageurs recherchent désormais des expériences authentiques, personnalisées et à haute valeur culturelle ou bien-être, davantage que de simples prestations matérielles. Le Qatar investit donc dans des offres centrées sur le style de vie, incluant les retraites de santé, la gastronomie, et les séjours immersifs. Parmi les chantiers phares, le projet touristique de Sumaysimah, d'un coût de 20 milliards de riyals (5,5 milliards de dollars), symbolise cette volonté de bâtir une offre de luxe durable. En pa-

rallèle, les extensions de l'aéroport international Hamad visent à augmenter la connectivité du pays, notamment avec l'Asie et la Chine. Le Qatar renforce aussi sa coopération touristique régionale avec l'Arabie saoudite et Abou Dhabi, tout en misant sur le tourisme de santé, secteur prometteur grâce à un investissement public atteignant 12 % du budget national en santé. Une stratégie commune est en cours d'élaboration avec le ministère de la Santé, afin de faire de Doha une destination de référence en matière de soins médicaux de pointe et de bien-être sécurisé.

TAXE AMÉRICAINE SUR LES TRANSFERTS DE FONDS À L'ÉTRANGER

Quels impacts sur l'Afrique ?

La taxe concerne aussi bien les migrants en situation illégale que ceux disposant des statuts légaux divers. Les pays africains qui seraient les plus touchés par la nouvelle mesure fiscale sont ceux qui reçoivent des envois de fonds significatifs depuis les USA comme le Nigeria, l'Égypte et le Kenya.

La proposition de législateurs américains visant à imposer une taxe de 5% sur les transferts de fonds effectués par les particuliers à l'étranger risque d'avoir des conséquences négatives sur l'Afrique, qui reçoit chaque année environ 13 milliards de dollars des migrants installés aux Etats-Unis, ainsi que sur les start-up africaines spécialisées dans cette activité.

Cette taxe fait partie d'un projet de loi plus vaste sur les réductions d'impôts et les coupes budgétaires, connu sous l'appellation de « The Big and Beautiful Bill ».

Adopté le jeudi 22 mai par la Chambre des représentants, le texte voulu par le président Donald Trump sera désormais soumis au Sénat. Il doit, en somme, permettre au locataire de la Maison Blanche de concrétiser certaines promesses de sa campagne électorale, dont l'extension des gigantesques crédits d'impôt datant de son premier mandat.

Selon les analyses, une prolongation de ces crédits impôt pourrait accroître le déficit de l'Etat fédéral de 2000 milliards à 4000 milliards de dollars sur la prochaine décennie.

Pour compenser une partie de ce creusement du déficit, les républicains ont prévu non seulement d'importantes coupes dans certaines dépenses

publiques comme l'assurance santé « Medicaid » et le programme public d'aide alimentaire « Snap », mais aussi une taxe de 5% sur les transferts d'argent effectués par des particuliers à l'étranger. Les citoyens américains ne seront pas concernés par cette taxe, qui touchera uniquement les 46 millions de travailleurs migrants installés aux Etats-Unis.

L'impact est important, car il concerne les personnes qui se trouvent dans le pays sans autorisation légale, ainsi que celles qui ont des statuts légaux divers allant des détenteurs de la carte de résident permanent (Green Card) aux personnes titulaires de divers types de permis de travail. Et c'est là que le bât blesse, car le coup pourrait être particulièrement dur dans les pays africains qui reçoivent des transferts de fonds significatifs depuis les Etats-Unis.

La première puissance économique mondiale accueille plus de 2 millions de migrants africains et reste l'un des plus grands couloirs d'envois de fonds vers le continent, avec une contribution annuelle estimée à 13 milliards de dollars. Les premiers bénéficiaires de ces envois de fonds en 2021 étaient le Nigeria (5,7 milliards de dollars), l'Égypte (1,8 milliard de dollars) et le Kenya (1,2 milliard de dollars), selon les dernières statistiques disponibles.

Des moyens existent pour contourner la taxe

Vu que la taxe de 5% sera payée par l'expéditeur, de nombreux migrants africains vivant aux Etats-Unis pourraient être contraints de réduire le montant ou la fréquence de leurs transferts, ce qui affecterait la valeur totale des transferts vers les pays d'origine. Les start-up africaines spécialisées dans les envois de fonds des migrants telles que Lemfi, NALA, Kuda et Moniepoint, qui offrent des alternatives plus rapides, moins chères et plus conviviales que les géants traditionnels des transferts transfrontaliers d'argent, risquent également de pâtir de la nouvelle législation américaine. « Si la loi est adoptée telle quelle, nous prévoyons plus de difficultés pour les prestataires ayant des clients sans papiers », ont souligné les analystes de la banque britannique Barclays dans une note adressée à ses clients. « En attendant le résultat final, les plus grandes difficultés pourraient être ressenties via les canaux de paiement en espèces/au détail. Des complexités et des dépenses supplémentaires frapperaient ce secteur », ont-ils ajouté, notant que « les exigences du projet de loi semblent conçues non seulement pour générer des revenus grâce à la taxe d'accise, mais aussi pour obliger tous les prestataires de transferts d'argent à vérifier et à signaler le statut de citoyenneté de leurs clients ».

KENYA

Gulf remplace Tullow sur le pétrole de Turkana

En avril, Tullow Oil a cédé la majorité de ses actifs kenyans à Gulf Energy, marquant un tournant décisif dans le dossier pétrolier de Turkana. Suite au retrait partiel de Tullow Oil, acteur initial engagé sur le pétrole de Turkana, remplacé par la société Gulf Energy, le Kenya a manifesté, à travers son budget pour l'exercice 2025/2026, son soutien à l'exploitation des ressources pétrolières de cette zone d'intérêt.

Selon des informations relayées, jeudi 22 mai par la presse locale, l'État a prévu de mobiliser à cet effet 1,67 milliard de shillings (environ 13 millions de dollars) pour préparer toutes les conditions techniques, juridiques et financières nécessaires à la conception d'un oléoduc.

Une partie de ces fonds devrait également servir à soutenir le développement des champs pétrolières du bassin de South Lokichar. L'investissement intervient alors que Nairobi cherche à structurer une filière énergétique nationale, en s'appuyant sur ses ressources locales.

À Turkana, des ressources pétrolières ont été mises en évidence depuis 2012, suscitant des attentes de l'État. Depuis, des travaux pilotes ont été menés jusqu'en 2020, mais n'ont pas permis de démontrer la viabilité commerciale des gisements identifiés dans la région. La faiblesse des infrastructures, l'absence d'investissements structurants et un environnement contractuel complexe avaient également contribué à freiner l'aboutissement du projet. Cette relance budgétaire redonne de la visibilité aux opérateurs économiques. Elle pourrait, si les prochaines étapes sont tenues, soutenir une dynamique d'investissement autour des infrastructures et des chaînes de sous-traitance locales.

MOBILE ABORDABLE

Le Burkina Faso en tête en Afrique de l'Ouest en 2023

Le téléphone mobile est le support privilégié par lequel les consommateurs africains accèdent actuellement à Internet. Mais le coût d'acquisition demeure encore l'un des principaux obstacles à l'accès à internet et à divers services à valeur ajoutée.

Le téléphone mobile est actuellement un levier important pour l'inclusion numérique et financière en Afrique. Cependant, l'Indice de connectivité mobile de l'Association mondiale des opérateurs de téléphonie (GSMA) révèle encore de fortes disparités sur son accessibilité, mesurée en pourcentage du PIB mensuel moyen par habitant. Pour la région Afrique de

l'Ouest en particulier, le Burkina Faso se positionnait en tête du classement en 2023, avec un téléphone mobile coûtant environ 15,1 % du revenu mensuel moyen. Il était suivi par la Gambie (19,5 %) et le Niger (21,2 %). Des chiffres qui traduisent des prix relativement bas.

En revanche, la situation était bien différente dans des pays comme le Cap-Vert (72,2 %), la Guinée (64,2 %), où acquérir un téléphone mobile équivalait à près des deux tiers du revenu mensuel moyen. Une réalité qui limitait fortement l'équipement numérique des populations et renforçait les inégalités d'accès à l'information, à l'éducation en ligne ou aux services finan-

ciers numériques. Le Bénin (25,1 %), le Togo (28,9 %) et le Mali (29,0 %) présentaient une accessibilité modérée, tandis que des économies plus importantes comme la Côte d'Ivoire (55,9 %) ou le Ghana (47,1 %) affichaient des coûts relativement élevés, malgré des marchés télécoms dynamiques.

Ces données mettaient en lumière un enjeu fondamental : l'abordabilité des terminaux comme l'un des obstacles à franchir pour une réelle inclusion numérique en Afrique. Tandis que la connectivité s'améliore grâce à l'extension des réseaux 4G et à la baisse des coûts de données, le prix d'achat du téléphone lui-même continue à

freiner l'inclusion numérique, surtout chez les plus pauvres.

La cherté des téléphones mobiles dans les différents marchés d'Afrique de l'Ouest dépend de plusieurs facteurs, notamment la fiscalité. Selon les données de GSMA, les taxes sur les téléphones mobiles varient considérablement d'un pays à l'autre et ont une influence sur l'accessibilité du mobile. Alors que la Côte d'Ivoire, la Sierra Leone et le Ghana n'imposaient quasiment aucune taxe sur ces appareils (0 % à 0,1 %), d'autres comme le Sénégal appliquaient une taxe de 100 % du prix de l'appareil.

CÔTE D'IVOIRE

Le FMI salue les politiques macro-économiques du pays

L'édition d'avril 2025 des « Perspectives économiques régionales-Afrique subsaharienne » du FMI a été présentée ce jeudi 22 mai à Abidjan-Plateau. Le ministre des Finances et du Budget, Adama Coulibaly, a prononcé l'allocution d'ouverture de la présentation du rapport sur ces perspectives économiques en Afrique subsaharienne, en présence notamment d'Amadou Sy et Aminata Touré, respectivement Directeur adjoint au Département Afrique du FMI et représentante résidente de l'institution financière internationale en Côte d'Ivoire. Était également présente à la cérémonie, la représentante résidente du PNUD en Côte d'Ivoire, Blerta Cela.

Intitulé « Une reprise interrompue », ledit rapport fait, entre autres, le constat positif de déséquilibres qui se résorbent et d'une amélioration de l'accès aux marchés pour les 45 pays de l'espace régional. Il relève cependant des défis relatifs à des vulnérabilités qui subsistent, à un environnement mondial en mutation rapide avec des in-

certitudes considérables et à une probable persistance de la pénurie de financement. Face à ces défis, il dégage des priorités pour l'action publique qui portent notamment sur des ajustements prudents, bien dosés mais continus, ainsi que sur des réformes structurelles cohérentes pour stimuler la croissance, soutenir la diversification, créer des emplois et renforcer la résilience.

Dans le détail, il est ressorti dans cette mise à jour des perspectives économiques en Afrique subsaharienne, qu'après quatre (4) années de Covid-19 suivies de la crise en Ukraine, la reprise économique est menacée par de nouveaux chocs externes tels que les tensions commerciales entre les grandes puissances et un resserrement des conditions financières mondiales, ainsi que des facteurs d'incertitude en rapport avec l'instabilité politique et les risques sécuritaires liés au terrorisme.

Mais le FMI, par la voix de ses deux responsables, n'a exprimé aucune inquiétude pour la Côte d'Ivoire face à ces tensions

commerciales, en rappelant que le pays a su résister aux précédents chocs externes grâce à ses politiques macro-économiques ciblées et ses réformes structurelles. « La Côte d'Ivoire est un excellent élève d'un pays qui a su résister après avoir été durement touché par des multiples chocs (...). Les autorités ont mis en œuvre des politiques macro-économiques ciblées et des réformes structurelles pour venir à bout des déséquilibres macro-économiques. Nous ne pouvons que nous réjouir des résultats de la Côte d'Ivoire », a salué la représentante résidente Aminata Touré. Quand, pour sa part, Amadou Sy, Directeur adjoint du Département Afrique du FMI, s'est dit agréablement surpris de la politique économique de la Côte d'Ivoire pour maîtriser son endettement.

Le secret d'une économie plus résiliente : un Président qui anticipe

Dans son allocution d'ouverture, le ministre des Finances et du Budget, Adama

Coulibaly, avait donné le ton en assurant que le pays continuera de s'inscrire dans la dynamique de ses prouesses économiques. « S'agissant de la Côte d'Ivoire, l'économie continue de faire preuve d'une résilience remarquable. Cela est notable avec la pertinence des choix des politiques économiques du gouvernement », a-t-il indiqué, tout en soulignant la nécessité de poursuivre les réformes structurelles, diversifier l'économie, les partenaires commerciaux et les investissements dans les infrastructures et le capital humain pour soutenir une croissance économique durable et inclusive.

Après la cérémonie d'ouverture, le ministre Adama Coulibaly a coanimé un panel avec les deux responsables du FMI et la représentante résidente du PNUD. Il a saisi cette occasion pour expliquer qu'il faut se donner les moyens d'avoir une croissance forte en vue d'une économie robuste. Ainsi, a-t-il fait savoir, la Côte d'Ivoire se soumet à des notations financières régulières depuis une dizaine d'années.

POINT-MARCHÉS

L'Europe finit dans le rouge

Les Bourses européennes ont terminé dans le rouge vendredi alors que le président américain Donald Trump a ravivé les craintes de guerre commerciale en recommandant des droits de douane de 50% à l'encontre de l'Union européenne (UE) et de 25% sur le géant des smartphones Apple.

À Paris, le CAC 40 a perdu 1,65% à 7.734,40 points. À Francfort, le Dax a reculé de 1,61% et à Londres, le FTSE 100 a abandonné 0,24%. L'indice EuroStoxx 50 a fini sur une baisse 1,89%, le FTSEurofirst 300 de 0,96% et le Stoxx 600 de 1,03%. Sur la semaine, le Stoxx 600 abandonne 0,84% et le CAC 40 1,93%.

Un message posté vendredi en début d'après-midi par Donald Trump sur Truth Social, dans lequel il annonce une surtaxe de 50% sur les marchandises en provenance de l'UE à partir du 1er juin, a brusquement ravivé les inquiétudes quant à l'impact d'une guerre commerciale entre Washington et ses principaux partenaires commerciaux. Les marchés craignent qu'une augmentation massive des droits de douane ne nuise à l'économie et fuient le risque en raison du retour de l'incertitude, tout en essayant d'évaluer les intentions de Donald Trump avec ce nouveau revirement.

Le président, qui a suspendu la plupart des surtaxes annoncées au début d'avril, disant vouloir laisser du temps à la négociation, a déploré vendredi les discussions "très difficiles" avec Bruxelles. "Je pense vraiment que ces droits de douane de 50% sont une menace de négociation de la part de Trump pour amener les Européens à la table des négociations... Avec des droits de douane de 50%, il y aurait une prévision de récession pour l'Europe, mais je doute qu'une telle mesure soit adoptée", a déclaré Obert Sockin, économiste chez Citigroup.

Donald Trump a également déclaré que le groupe américain Apple devrait payer des droits de douane d'au moins 25% sur les iPhones qui ne sont pas assemblés aux États-Unis.

"L'idée qu'Apple produise des iPhones aux États-Unis est un conte de fées qui n'est pas réalisable", a dit Daniel Ives, analyste chez Wedbush Securities, en faisant référence aux augmentations de prix qui s'ensuivraient.

Les inquiétudes concernant la politique commerciale du président américain ont déjà provoqué une vente massive d'actifs américains début avril, lorsque Washington avait annoncé des droits de douane "réciproques" exorbitants contre la plupart des pays du globe.

Valeurs

Les actions des sociétés de luxe européennes ont chuté vendredi après les annonces de Donald Trump, les États-Unis étant un marché important pour le secteur.

À Paris, EssilorLuxottica SA a cédé 4,80%, LVMH 1,2%, Hermès 2,6% et Kering 1,2% et, ailleurs en Europe, Burberry a perdu 1,5%. Le compartiment européen du secteur a fini sur une perte de 2,7%.

Le secteur bancaire du Stoxx, très sensible aux craintes d'une guerre commerciale mondiale, a perdu 1,9%. Société Générale a cédé 2,6%, BNP Paribas 2,1% et Crédit Agricole 1,9%.

Les actions des constructeurs automobiles européens ont atténué leurs pertes vers la fin de la séance après une chute de plus de 5% pour la plupart des groupes. Ferrari a ainsi fini sur une baisse de 3,5%, Stellantis de 4,6%, Renault de 1,2%, BMW de 3,7%, Volkswagen de 2,5%.

Le secteur français des spiritueux a également souffert, avec Rémy Cointreau perdant 4,06% et Pernod Ricard 3,10%. Selon une source haut placée au sein du secteur, les producteurs français de cognac ne seraient plus en mesure de vendre leurs eaux-de-vie aux États-Unis si les droits de douane de 50% évoqués par le président américain Donald Trump entraient en vigueur.

À Wall Street

À l'heure de la clôture en Europe, le Dow Jones perd 0,56%, le Standard & Poor's 500 0,69% et le Nasdaq Composite 0,96%.

Apple, cible des nouvelles menaces douanières de Donald Trump, abandonne 2,3%.

LES INDICATEURS DU JOUR

Avant que les tensions commerciales ne refassent surface, les investisseurs avaient salué les chiffres du produit intérieur brut (PIB) allemand au premier trimestre, qui a progressé de 0,4% sur la période, contre une lecture initiale de 0,2%.

Changes

Le dollar recule après les nouvelles annonces commerciales du président américain Donald Trump. Le billet vert

souffrait déjà en début de séance sous le coup des inquiétudes concernant la détérioration de la santé budgétaire des États-Unis.

Le dollar perd 0,71% face à un panier de devises de référence, tandis que l'euro gagne 0,59% à 1,1347 dollar.

Taux

Les rendements des bons du Trésor américain, qui ont subi une forte pression cette semaine en raison des inquiétudes concernant la dette américaine, reculent vendredi, les annonces de Donald Trump suscitant des craintes quant au ralentissement de la croissance. Le rendement des Treasuries à dix ans perd 4,4 points de base à 4,5090%. Le deux ans cède quant à lui 2,3 points de base à 3,9763%.

En Europe, les rendements des obligations allemandes ont fini en nette baisse vendredi, les opérateurs ayant aug-

menté les paris sur les réductions de taux de la Banque centrale européenne (BCE) après les propos de Donald Trump, dont les mesures commerciales pourraient nuire à l'économie.

Le rendement du Bund allemand à dix ans a perdu 6,6 points de base à 2,5730%. Le deux ans, le plus sensible aux anticipations sur les taux, a également reculé de 6 points de base à 1,7630%.

Pétrole

Les prix du pétrole sont en légère hausse vendredi mais devraient enregistrer une baisse hebdomadaire en raison des craintes sur l'offre dues à une nouvelle hausse possible de la production en juillet de l'Opep+.

Le Brent prend 0,61% à 64,85 dollars le baril et le brut léger américain (West Texas Intermediate, WTI) avance de 0,78% à 61,66 dollars.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

 BANK OF ALGERIA COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN Cours du : 22 Mai 2025 Valeur : 26 Mai 2025				
BASE	DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR 	132.3710	132.3860
1	EUR	EURO 	149.6851	149.7286
1	GBP	POUND STERLING 	177.6315	177.7709
100	JPY	JAPANESE YEN 	92.5218	92.5388
1	CNY	CHINESE YUAN 	18.3675	18.3701
1	CHF	SWISS FRANC 	160.3525	160.4679
1	CAD	CANADIAN DOLLAR 	95.5058	95.5235
1	DKK	DANISH KRONE 	20.0766	20.0819
1	SEK	SWEDISH KRONA 	13.8035	13.8092
1	NOK	NORWEGIAN KRONE 	13.0020	13.0076
1	AED	UAE DIRHAM 	36.0360	36.0460
1	SAR	SAUDI RIYAL 	35.2895	35.2954
1	KWD	KUWAITI DINAR 	431.4570	431.6466
1	TND	TUNISIAN DINAR 	44.0384	44.4810
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM 	14.3566	14.3583
1	LYD	LIBYAN DINAR 	24.1782	24.3022
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA 	3.3152	3.3254
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	179.5945	179.5945

DANS LE SILLAGE DE WALL STREET

Repli généralisé des marchés asiatiques

Les marchés asiatiques reculent jeudi, dans le sillage de Wall Street, pénalisés par les tensions persistantes sur le marché obligataire américain et les inquiétudes liées à la soutenabilité de la dette publique aux États-Unis. A Tokyo, les investisseurs restent en retrait, inquiets de l'évolution des taux et des devises et attentifs avant les chiffres de l'inflation vendredi. Vers 01H30 GMT, à la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei per-

dait 0,74% à 37.022 points et l'indice élargi Topix reculait de 0,43% à 2.721 points. A Séoul, l'indice Kospi perdait 1,06% vers 01H30 GMT alors que le won sud-coréen, à un plus haut depuis six mois, reste sous surveillance après des soupçons américains sur son rôle dans le surplus commercial de Séoul. L'indice hongkongais Hang Seng ouvrait en légère baisse à 0,29% vers 01H30 GMT et la Bourse de Sydney reculait également de

0,31%. A Shanghai, la bourse évoluait à l'ouverture en léger recul avec l'indice SSE composite Index, de 0,17% à 3381,68 points vers 01H30 GMT. La Bourse de New York a terminé en forte baisse mercredi, minée par le mégaprojet budgétaire de Donald Trump, qui fait craindre à certains un creusement du déficit américain. En matinée, le dollar reculait légèrement par rapport au yen, tandis que le bitcoin a atteint un nouveau record mer-

credi, poussé par la perspective d'une réglementation plus souple aux États-Unis, avant de refluer. Vers 01H30 GMT, le billet vert perdait 0,25% à 143,32 yens. Le yen se renforce: face aux inquiétudes sur la soutenabilité de la dette américaine, de plus en plus d'investisseurs japonais privilégient les obligations domestiques (JGBs) aux bons du Trésor US, malgré des rendements inférieurs. Le repli du dollar renforce l'attrait de l'or pour les investis-

seurs, alors que les tensions géopolitiques soutiennent la demande pour cette valeur refuge prisée. L'once évoluait en hausse de 0,72% à 3.338 dollars vers 01H30 GMT. Les cours du pétrole perdaient du terrain, plombés par la hausse surprise des stocks de brut aux États-Unis. Vers 01H30 GMT, le baril de WTI américain perdait 0,58% à 61,21 dollars et celui de Brent de la mer du Nord baissait de 0,59% à 64,53 dollars.

L'EUROPE SOUS PRESSION

Trump menace de droits de douane à 50 % au 1^{er} juin

Le président américain se plaint notamment des négociations avec le Vieux Continent, qui peinent à être finalisées.

Le président américain fait une énième volte-face ce vendredi. Donald Trump, a menacé vendredi l'Union européenne (UE) d'appliquer 50% de droits de douane aux produits européens importés aux États-Unis à compter du 1er juin, estimant que les négociations en cours «ne vont nulle part». «Il est très difficile de traiter avec l'UE, qui a été créée en premier lieu pour profiter des États-Unis d'un point de vue commercial. (...) Nos discussions ne vont nulle part. Dans ces conditions je recommande d'imposer 50% de droits de douane sur l'UE, à compter du 1er juin. Il n'y a pas de droits de douane sur les produits fabriqués aux États-Unis», a-t-il écrit sur sa plateforme Truth Social. Le président américain a également dénoncé, pêle-mêle, les «barrières commerciales, la TVA, les sanctions ridicules contre les entreprises, les barrières non-douanières, les ma-

nipulations monétaires, les poursuites injustifiées et injustes contre des entreprises américaines, qui ont conduit à un déficit commercial de plus de 250 millions de dollars par an, ce qui est totalement inacceptable». Donald Trump a dénoncé à plusieurs reprises le déficit commercial des États-Unis dans ces échanges bilatéraux avec l'Europe, qu'il estime entre 300 et 350 milliards de dollars. Selon les données du représentant de la Maison Blanche au Commerce (USTR), le déficit commercial des États-Unis avec l'UE s'élevait plutôt à 235 milliards de dollars en 2024 mais la Commission européenne conteste ces données, parlant de 150 milliards d'euros (environ 160 milliards de dollars) pour les seuls biens, et uniquement 50 milliards d'euros en y intégrant l'excédent commercial américain en termes de services. Les droits de douane appliqués aux produits européens s'élèvent ac-

tuellement à 12,5% en moyenne, 2,5% correspondant au niveau avant le retour de Donald Trump à la Maison Blanche, auxquels se sont ajoutés 10% depuis début avril et l'annonce de ses droits de douane dits «réciproques». La Maison Blanche avait initialement prévu de taxer les produits européens à hauteur de 20%, avant d'annoncer dans la foulée une pause de 90 jours sur les droits de douane au-delà de 10%, le temps de laisser les négociations arriver à leur terme. Cette pause devrait s'achever théoriquement début juillet. Le commissaire européen au Commerce, Maros Sefcovic, s'est entretenu à plusieurs reprises ces dernières semaines avec ses homologues américains, le secrétaire au Trésor Scott Bessent, le secrétaire au Commerce Howard Lutnick et le représentant au Commerce Jamieson Greer, mais sans que de réelles avancées n'aient été jusqu'ici réalisées.

FRANCE

La confiance des ménages se dégrade en mai

La confiance des ménages en France s'est dégradée en mai, ces derniers exprimant des craintes plus vives concernant leur niveau de vie futur, leur situation financière, ou le chômage, selon l'Insee vendredi. L'indicateur qui mesure le moral des ménages s'est établi à 88, en baisse de trois points par rapport à avril où il était resté stable. Il demeure en dessous de sa moyenne historique de 100.

L'Institut français de la statistique et des études économiques établit cet indicateur à partir de questions divisées en deux grandes catégories: l'une portant sur la situation personnelle des ménages, l'autre sur leur perception de l'évolution économique en général. Les ménages interrogés se sont dits moins confiants vis-à-vis de leur situation financière passée (-4 points), comme future (-3 points). Et la part des

ménages jugeant qu'il est moins opportun de faire des achats importants s'est repliée (-4 points). L'Insee observe également une nette baisse de la confiance des ménages concernant leur niveau de vie futur, le solde perdant 5 points (-59 points) et atteignant son plus bas niveau depuis avril 2023, tandis que celui relatif au niveau de vie passé a perdu un point. Les craintes des ménages concernant l'évolution

du chômage augmentent fortement, relève également l'Insee. Le solde gagne neuf points par rapport au mois précédent (de 52 à 61 points), et atteint son plus haut niveau depuis mai 2015 (hors crise sanitaire), pour s'établir bien au-dessus de sa moyenne de longue période. A noter également que la part des ménages qui jugent que les prix vont accélérer pendant les douze prochains mois se replie légèrement.

ALEMAGNE

La croissance économique dopée par l'anticipation des droits de douane américains

L'Allemagne a connu un rebond plus important qu'initialement annoncé de sa croissance au premier trimestre 2025, selon des chiffres définitifs publiés vendredi, en raison d'un effet d'anticipation des droits de douane américains. Entre janvier et mars, le PIB allemand a progressé de 0,4% par rapport au dernier trimestre 2024, contre une première estimation à 0,2%, selon l'office national des statistiques, une bonne nouvelle pour la première économie européenne toujours fragilisée par une crise industrielle. Cette révision à la hausse s'explique par une

évolution conjoncturelle "étonnamment bonne pendant le mois de mars", explique Ruth Brand, la présidente de Destatis. La production industrielle et les exportations, piliers de l'économie allemande, ont mieux évolué que prévu initialement, ajout-elle. Cette bonne performance, après deux années de récession, est liée aux "effets d'entraînement du conflit commercial avec les États-Unis". Le président américain a imposé des droits de douane supplémentaires sur l'acier et l'aluminium à partir du 12 mars, puis sur les voitures le 3 avril, menaçant d'affecter

l'industrie allemande, déjà en proie à une grave crise de compétitivité. Les perspectives de croissance pour le reste de l'année sont cependant moroses, selon les experts. Donald Trump a également annoncé une hausse de 10% des droits de douane sur toutes les importations mais a suspendu les droits supplémentaires plus élevés pour certains pays. Sur l'ensemble de l'année 2025, l'économie allemande devrait connaître une stagnation selon le gouvernement allemand, qui a récemment abaissé ses prévisions.

ARGENTINE

Un décret limite le droit de grève

Des syndicats argentins se sont emportés jeudi contre un décret du président ultralibéral Javier Milei limitant le droit de grève en imposant à de nouveaux secteurs d'assurer un niveau élevé de service minimum. L'éducation, le transport maritime et fluvial, les services portuaires et douaniers ou encore les télécommunications ont rejoint la liste des activités dites essentielles, qui comptait déjà les hôpitaux, l'énergie ou encore le contrôle aérien, selon un décret publié mercredi au Journal officiel. Ce texte

"tente de supprimer le droit de grève en Argentine, d'un trait de plume, sans débat ni analyse préalable", a dénoncé la Confédération générale du travail (CGT) argentine sur les réseaux sociaux. Auparavant, en cas de grève, une concertation devait avoir lieu entre les syndicats, l'entreprise et des représentants des autorités pour fixer leur taux d'activité. A présent, ils sont contraints d'assurer 75% de leurs services, selon le texte publié au Journal officiel. Le décret crée en outre une catégorie d'ac-

tivités comprenant le transport de personnes, la construction et l'industrie alimentaire, où le niveau d'activité doit être préservé à 50%. En cas de non-respect, les syndicats s'exposent à des amendes et des sanctions. "L'objectif est d'empêcher les grèves", s'est indigné Matias Cremona, président de l'Association latino-américaine des avocats spécialistes du droit du travail. La mesure est "inconstitutionnelle" car elle réglemente un droit "de manière à empêcher son exercice", a-t-il jugé.

IRAN

Aucun accord n'est possible si les États-Unis cherchent à mettre fin à l'enrichissement de l'uranium

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, a déclaré jeudi qu'il n'y aurait pas d'accord nucléaire si les États-Unis cherchaient à mettre fin à l'enrichissement de l'uranium de l'Iran. Araghchi a fait cette déclaration lors d'une interview diffusée sur la chaîne IRIB TV, en amont du cinquième cycle de pourparlers nucléaires indirects entre les délégations iranienne et américaine, prévu vendredi à Rome. "Des désaccords fondamentaux subsistent entre nous. Les États-Unis ne croient pas à l'enrichissement de l'uranium en Iran. Si tel est leur objectif, il n'y aura pas d'accord", a fait savoir M. Araghchi en réponse aux récentes exigences de Washington, selon lesquelles Téhéran doit cesser complètement tout enrichissement de l'uranium sur son sol. "Toutefois, s'ils cherchent à empêcher que l'Iran se dote d'armes nucléaires, cet objectif peut être atteint. Nous ne cherchons pas à obtenir d'armes nucléaires", a-t-il ajouté. Pour M. Araghchi, malgré que l'accord nucléaire, signé entre l'Iran et plusieurs autres pays en 2015 sous le nom de Plan d'action global commun (PAGC), était obsolète, cela ne signifie pas que l'accord ne pourrait pas être relancé. Cependant, M. Araghchi a souligné que l'Iran ne renoncerait pas à son programme nucléaire, y compris son enrichissement d'uranium. Depuis avril, l'Iran et les États-Unis ont tenu quatre cycles de pourparlers indirects sur le programme nucléaire de Téhéran. Récemment, les autorités américaines ont exigé à plusieurs reprises que l'Iran cesse complètement ses activités d'enrichissement de l'uranium, une demande que rejette Téhéran.

GUERRE COMMERCIALE

Les droits de douane fragiliseraient les liens entre l'UE et les États-Unis, avertit Dublin

«Des droits de douane du niveau suggéré ne feraient pas qu'augmenter les prix, ils porteraient gravement atteinte à l'une des relations commerciales les plus dynamiques et les plus importantes du monde», s'inquiète Micheal Martin. Le Premier ministre irlandais Micheal Martin a affirmé vendredi que des droits de douane américains à 50% à partir du 1er juin sur les produits européens «porteraient gravement atteinte» à la relation commerciale entre l'UE et les États-Unis, regrettant les menaces de Donald Trump sur le sujet. «Des droits de douane du niveau suggéré ne feraient pas qu'augmenter les prix, ils porteraient gravement atteinte à l'une des relations commerciales les plus dynamiques et les plus importantes du monde», a souligné le dirigeant irlandais. L'Irlande accueille sur son sol la plupart des sièges européens des géants américains de la «tech», comme Apple, Google ou Meta grâce à une fiscalité attractive.

PRÉVU POUR CONTOURNER LA CENSURE

Le protocole IPFS est désormais considéré comme une arme de piratage

Le budget de la NASA pour l'année fiscale 2026 pourrait avoir de très grandes implications pour la Station Spatiale internationale (ISS), alors qu'elle se rapproche inexorablement de sa retraite.

Pensé pour garantir un web résilient et décentralisé, le protocole IPFS se retrouve aujourd'hui dans le viseur de la Commission européenne. Dans sa dernière liste noire des services hors UE accusés de faciliter la contrefaçon et le piratage, le système d'hébergement pair-à-pair rejoint les rangs des plateformes jugées problématiques. Une décision qui interroge, tant sur l'interprétation du rôle des technologies que sur l'équilibre entre liberté d'accès à l'information et lutte contre les usages illicites.

Conçu pour résister à la censure et aux coupures d'Internet, l'InterPlanetary File System (IPFS) n'a rien d'un outil marginal. Utilisé par des archivistes, des ONG, des chercheurs ou encore des projets open source comme Wikipédia, ce protocole distribué permet de stocker et de partager des fichiers de manière résiliente, sans dépendre d'un serveur central. Même Lockheed Martin s'y est intéressé, allant jusqu'à aider au déploiement d'un nœud IPFS dans l'espace. Rien que ça.

C'est pourtant ce même protocole que la Commission européenne vient d'inscrire dans sa Counterfeit and Piracy Watch List. Un rapport publié tous les deux ans, qui recense les sites et services étrangers accusés de faciliter le piratage ou la contrefaçon. Et si l'on retrouve



sans surprise The Pirate Bay ou 1337x dans cette nouvelle édition, la présence d'une technologie comme IPFS interroge.

Une technologie à double tranchant

Car c'est bien moins l'outil que son détournement qui pose problème. Dans son rapport, la Commission cite explicitement des bibliothèques pirates comme Library Genesis (LibGen), Z-Library ou Anna's Archive, qui utilisent les gateways publics d'IPFS pour héberger et diffuser des ouvrages et documents protégés. À titre d'information, ces passerelles permettent d'accéder aux contenus IPFS via un simple navigateur, sans installer de client, ce qui facilite leur diffusion à grande échelle.

La plupart de ces contenus circulent

donc via des infrastructures accessibles à toutes et tous, sans pour autant nécessiter une réelle compréhension du protocole. Une accessibilité qui, selon Bruxelles, suffit à faire d'IPFS une « menace émergente » en matière de piratage.

Mais faut-il pour autant condamner la technologie elle-même ? C'est toute la question. L'IPFS, par nature, ne fait pas la différence entre un livre scientifique tombé dans le domaine public et une copie illégale d'un manuel scolaire. Il se contente de distribuer ce qu'on y ajoute. Comme BitTorrent ou Tor avant lui, c'est un outil neutre, dont les usages dépendent entièrement de ses utilisateurs et utilisatrices. Le problème n'est donc pas IPFS en soi, mais ce que certains en font.

Une décision controversée de la Commission européenne

La décision de la Commission soulève d'autant plus d'interrogations qu'elle semble s'inscrire dans une tendance plus large : celle de faire porter la responsabilité non plus aux sites, mais aux infrastructures techniques elles-mêmes. Dans la même liste, on retrouve Njalla, un service de protection d'identité pour noms de domaine, fondé par l'un des créateurs de The Pirate Bay. Accusé de

fournir un service clé en main pour créer un site pirate, Njalla rejette cette étiquette, rappelant qu'il ne fait qu'enregistrer des domaines à la demande de ses clients.

En inscrivant des outils comme IPFS ou Njalla sur sa liste noire, l'Union européenne prend le risque de créer un précédent. Où s'arrête la logique ? Faut-il inscrire GitHub si du code malveillant y circule ? Ou les fournisseurs de VPN qui permettent de contourner des blocages ? L'enjeu n'est pas de nier l'existence du piratage, ni de minimiser son impact sur les ayants droit, mais de rester lucide sur ce qu'on attend – ou non – des technologies ouvertes.

Or, si l'on commence à classer les technos selon les usages qui en sont faits, on risque d'ouvrir une boîte de Pandore. D'autres protocoles pourraient à leur tour être stigmatisés, malgré leurs usages parfaitement légitimes. Et au nom de la lutte contre le piratage, c'est l'ensemble de l'écosystème du web décentralisé qui pourrait être fragilisé. La vigilance contre les abus est indispensable. Mais en visant IPFS, la Commission européenne prend le risque de brouiller la frontière entre l'outil et son utilisation, entre la technologie et la responsabilité individuelle. Une démarche qui mérite, au minimum, un débat plus large.

FACE À MORPHEUS DE HPE

Dell présente Private Cloud

A l'occasion de son événement annuel, Dell a présenté une offre de cloud privé intégrant des services d'automatisation et la possibilité de le déployer à l'edge. Le fournisseur répond ainsi à une concurrence de plus en plus agressive dans ce domaine. A Las Vegas, Dell n'a cessé cette semaine de vanter auprès de ses partenaires et des clients les vertus de l'IA et des infrastructures sur site. Il a aussi mis en avant l'importance du cloud privé dans le cadre de l'IA. « Nous constatons clairement que de plus en plus d'entreprises cherchent à évaluer le coût total de

possession (TCO) afin de déterminer où déployer leurs cas d'utilisation de l'IA », a déclaré Sam Grocott, vice-président senior des produits chez Dell.

Pour répondre à cette problématique, le fournisseur a présenté une offre par abonnement baptisée Private Cloud. Le service donne accès à des « modèles validés » autour de plusieurs partenaires pour les hyperviseurs comme VMware, Nutanix et Red Hat déployables sur les serveurs (PowerEdge) et le stockage (PowerStore) de Dell. Il est livré avec Automation Platform, un ensemble de logiciels et de

services conçus pour simplifier le déploiement et l'exploitation d'un cloud privé. La société affirme que l'automatisation réduit de 90% les étapes manuelles nécessaires et accélère donc sensiblement le temps de création d'un environnement.

Du cloud privé pour l'edge

Dans l'offre Private Cloud, Dell n'oublie pas la périphérie en livrant NativeEdge. Ce service est conçu pour les charges de travail virtualisées en périphérie et dans les succursales distantes. Les données critiques sont

protégées et sécurisées grâce à un équilibrage de charge basé sur des règles, des snapshots de machines virtuelles et des fonctionnalités de sauvegarde et de migration. Les entreprises peuvent gérer divers environnements edge de manière cohérente grâce à la prise en charge d'infrastructures non Dell. Avec Private Cloud, Dell poursuit sa stratégie « d'infrastructure désagrégée » ou ce que certains appellent aussi infrastructures composites. On parle de désagrégation, car les ressources physiques ne sont plus prisonnières des infrastructures mais

deviennent complètement indépendantes et librement utilisables au sein d'un pool unique. Jeff Clarke, COO de Dell a indiqué lors d'un point presse, « il s'agit d'un concept qui va se développer, car il est très puissant et apporte beaucoup de flexibilité aux entreprises ». Dell n'est d'ailleurs pas le seul à emprunter cette voie. Récemment, HPE a présenté son offre autour de l'acquisition de Morpheus Data pour unifier la gestion du cloud hybride. A la différence de Dell Private Cloud, HPE a introduit sa propre solution d'hyperviseur Morpheus VM Essential basée sur KVM.

Brèves

25% de droit de douane sur les iPhone

Donald Trump perd patience avec Apple. Sur son réseau social, le président américain a indiqué dans un message, « J'ai depuis longtemps informé Tim Cook d'Apple que je m'attends à ce que leurs iPhone qui seront vendus aux États-Unis d'Amérique soient fabriqués et construits aux États-Unis, et non en Inde, ou ailleurs ». Pour le forcer, il menace de mettre en place des droits de douane de 25 % sur les terminaux entrant aux US. Pour l'instant, la firme de Cupertino n'a pas réagi et l'action reculé d'un peu plus de 2 % à la bourse. En parallèle, Donald Trump a menacé l'Europe d'appliquer des droits de douane de 50 % à partir du 1er juin face à la difficulté des négociations avec le vieux continent.

Qobly investit 21 M€ dans sa puce quantique

La start-up grenobloise vient de bénéficier d'un investissement de 21 M€, dont 15 M€ de subvention de Bpifrance et 6 M€ de fonds propres, pour accélérer la phase d'industrialisation de sa première puce quantique sur silicium d'une capacité théorique de 100 qubits. Créée en 2022 et issue d'un essaimage du CEA Leti, Qobly avait fin 2024 signé un accord avec STMicroelectronics afin d'accélérer l'industrialisation de ses processeurs quantiques à partir de son procédé FD-SOI 28 nm et récemment recruté en tant que président de son conseil

d'administration Philippe Delmas, un ancien vice-président d'Airbus, pour l'accompagner dans cet objectif.

Fortinet croque la start-up Suridata

Le fournisseur américain en cybersécurité a racheté la société israélienne Suridata dans une transaction évaluée à quelques dizaines millions de dollars selon Calcalist. La jeune pousse est spécialisée dans la gestion de la posture de sécurité en mode SaaS (SSPM). Sa technologie permet aux entreprises de surveiller, d'évaluer et de corriger les risques liés à leurs applications cloud. Depuis sa création en 2019, Suridata a levé près de 14 M\$ auprès de New Era Capital Partners et SixThirty Ventures notamment.

Quand un Lamborghini Urus devient (quasiment) un tank

Le SUV le plus extravagant du marché passe en mode survie avec l'aide de Rezvani, spécialiste américain de la paranoïa motorisée. Résultat ? Un monstre noir mat capable de résister à une attaque chimique, de repousser les voleurs à coups d'électrochocs, et de semer la panique sur la route (ou au parking de Super U).

Acheter un Lamborghini Urus, c'est déjà faire une déclaration. Celle d'un conducteur qui aime le luxe, la vitesse et l'audace. C'est aussi afficher clairement sa fortune au grand jour. Une vraie cible roulante pour les jaloux et les délinquants. C'est là qu'intervient Rezvani Motors, petit constructeur californien qui a fait de la paranoïa un art de vivre. Leur nouveau bébé ? Le Rezvani Knight, un Urus sous stéroïdes, recouvert d'armure et prêt à affronter la fin du monde.

Un look de super-héros... ou de super-vilain ?

Oubliez les lignes italiennes élégantes de l'Urus classique. Le Knight, c'est une batmobile post-apocalyptique. Peinture sombre, carrosserie anguleuse, phares dissimulés, et ce petit quelque chose qui dit : "Ne t'approche pas, sauf si tu veux finir électrocuté par mes poignées de porte." Oui, les poignées sont vraiment équipées d'électrochocs.

Rezvani a greffé à l'Urus tout un arsenal digne d'un film d'action hollywoodien : carrosserie blindée, vitres pare-balles, soubassement renforcé contre les explosions, rideaux de fumée pour les évasions en urgence, et même une vision nocturne.

Une forteresse mobile... qui sait rester luxueuse

L'intérieur, heureusement, reste fidèle à l'ADN Lamborghini : cuir somptueux, écrans digitaux dernier cri, ambiance premium. Mais quelques gadgets viennent rappeler qu'ici, on joue à un autre niveau. Système d'interphone pour discuter avec les passants sans ouvrir la fenêtre, masques à gaz pour survivre à une attaque chimique, et même coffre-fort embarqué. On ne sait jamais.

Tout cela a évidemment un prix : près de 150 000 dollars de modifications, à rajouter aux quelques 220 000€ d'un Urus flambant neuf. Oui, on approche donc gentiment des 400 000€ pour rouler dans un SUV qui pourrait survivre à une révolution.



Et sous le capot, ça pousse toujours

Rezvani n'a pas osé toucher au V8 bi-turbo de 650 chevaux. Et c'est tant mieux. Car malgré son poids accru, le Knight conserve des accélérations foudroyantes et une agilité surprenante pour un véhicule qui pèse presque autant qu'un petit char. À la croisée des mondes entre luxe extrême, technologie militaire et délire hollywoodien, ce Knight est bien plus qu'un simple SUV : c'est une expérience de conduite paranoïaque et assumée.

Pour qui, ce monstre blindé ?

Soyons clairs : personne n'a besoin d'un Rezvani Knight. Mais certains en ont envie. Les célébrités, les entrepreneurs excentriques, les collectionneurs de raretés roulantes... ou simplement ceux qui veulent se faire remarquer, tout en se sentant invincibles. C'est un fantasme mécanique, un symbole de pouvoir autant qu'un délire sécuritaire.

En résumé, le Rezvani Knight, c'est le SUV de ceux qui trouvent l'Urus un peu trop banal. Trop "civilisé". Trop discret. C'est une Lamborghini pour ceux qui veulent survivre à une apocalypse... en restant assis dans du cuir Nappa.

Fiat Grande Panda 4x4 Manifesto : comme une évidence !

En réponse à Renault qui présente le concept R4 Savane 4x4, Fiat dévoile par cette Grande Panda 4x4 Manifesto. Une Grande Panda 4x4, voilà qui aurait du sens... et de l'intérêt ?

Il y a quelques jours, la Renault 4 Savane 4x4 a fait parler d'elle, c'est maintenant au tour de la Fiat Grande Panda 4x4. Cette dernière reçoit le suffixe Manifesto, indiquant qu'il s'agit encore d'un concept car. Mais la production en série est une probabilité qui frise la certitude.



Fiat Grande Panda 4x4 Concept

La Fiat Grande Panda 4x4 Manifesto affiche une garde au sol légèrement rehaussée, repose sur des jantes en acier avec des pneus tout-terrain et arbore un toit au design plus aventureux.

Notez également les plaques de protection sous les pare-chocs, les garnitures sur les flancs et les feux à LED supplémentaires sur le pare-chocs avant et la galerie de toit.

L'ensemble semble très simple et utile, comme c'était le cas pour la Panda 4x4 d'origine.

Fiat pratique l'omerta au sujet des spécifications techniques. Le constructeur italien se contente de révéler que la Grande Panda 4x4 dispose d'un moteur électrique supplémentaire sur l'essieu arrière. Les chances sont grandes que Stellantis recyclera la technologie 4x4 de la Jeep Avenger 4xe pour cette variante du petit crossover italien.

Mots fléchés

Préfecture traversée par la Seine Préfecture traversée par la Seine	Titre d'appel des femmes mariées Rouges, c'est un groupe de jazz	Sous-préfecture des Bouches-du-Rhône	Commune normande	Inventeur de l'ascenseur	Instrument à vent Galères royales	Note de musique Habitants d'un pays arabe	Etoile filante
→	↓	→	↓	→	↓	↓	↓
Homme de paille Puissant poison		Source lumineuse Lieux de plaisir		Préfecture traversée par la Seine Général protecteur			Graisse animale
→		↓		↓			↓
			Agence spatiale européenne			Sécurité sociale pour les agriculteurs	
Préfecture du Gard			Film de Marcel Pagnol		Lumière succincte Révélez		
→			↓		↓		
Travail obligatoire	Démonstratif Personnes hargneuses		Un ancien de la chanson Retranché			Nickel	Ils nous ressemblent
→	↓		↓			→	↓
		Sport Télévision tunisienne				Arbres Condition	
Roman d'Albert Camus (L') Fleuve polonais					Petit saint Petite motocyclette		Vêtements féminins
→					↓		↓
				Bacs pour la vaisselle Petit révolutionnaire			
À aucun moment	Capitale de l'ardèche Restaurant spécialisé					Pronom personnel Inimaginables	
→	↓					↓	
		Puits naturel Épouse d'Athamas			Long métrage On le cloue		Béryllium Frusques
→		↓			↓		↓
Fleur des Alpes Se permettent			Amateurs de canard Train régional				
→			↓				
			Peintre, graveur français Tokyo jadis				Indissociable des coutumes
Qualité d'une huile	Calme Amena				Choc Fille du peintre Valadon		Qui a deux côtés égaux
→	↓				↓		↓
		Relatif à un baudet	Vigoureux			Tentes indiennes Il offre l'hospitalité	
→		↓	→			↓	
Musée de Madrid Taureau sacré				Doctrines Acteur français (Bernard)			Habitations africaines
→				↓			↓
			Regardées	Enveloppe de noix		Pièce d'une chambre célèbre collège anglais	
Organe de la vue Argon				Bouteille Diplôme technologique			Calcium Hélium
→				↓			↓
	Pubère Lieu de fouilles					Boissons chaudes Polyéthylène	
→	↓					↓	
Non-dit Capitale traversée par la Seine		Commune du Morbihan			Appareil de chauffage		
→		→					
			Préfecture traversée par la Seine				Einsteinium
→			→				→

ACCIDENTS DE LA ROUTE

9 morts et 468 blessés en 48 heures

Neuf (9) personnes sont décédées et 468 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus ces dernières 48 heures dans plusieurs wilayas, indique samedi un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans les wilayas de Constantine et El Tarf, selon la même source, précisant qu'à Constantine 2 personnes ont été mortellement heurtées par un camion, alors qu'à El Tarf 2 personnes sont décédées et 4 autres ont été blessées suite au renversement d'un camion. Durant la même période, les plongeurs de la Protection civile de la wilaya de Jijel ont repêché les corps sans vie de 2 enfants (12 et 13 ans), noyés en mer dans une zone rocheuse, relève le communiqué.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco



Dimanche 25 mai 2025 <http://www.lesenjeuxeco.dz>

PÉTROLE

Le Brent à près de 65 \$ à la veille de la réunion de l'OPEP+

Les cours du pétrole ont connu une volatilité marquée en fin de semaine, alors que les marchés attendent la prochaine décision de l'OPEP+, prévue la semaine suivante. Dans un contexte international incertain, les investisseurs peinent à anticiper la trajectoire à court terme des prix du brut.

Ce samedi sur le site spécialisé Prix du baril, le Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet a progressé de 0,53 %, atteignant 64,78 dollars vers 11h00 (heure de Paris), tandis que le West Texas Intermediate (WTI) a gagné 0,48 % à 60,93 dollars. Cette hausse modérée intervient après une journée marquée par des mouvements contradictoires, notamment provoqués par des déclarations politiques influentes. La hausse récente de la production par certains membres de l'OPEP+, notamment pour mai et juin, a surpris les marchés. Cette décision, encore inexplicite de manière claire par l'organisation, pourrait refléter un changement de stratégie. Certains analystes estiment que l'Arabie saoudite tenterait de sanctionner les membres du cartel ne respectant pas leurs quotas, comme le Kazakhstan, tout en répondant favorablement à des demandes de Washington pour une augmentation de l'offre.

JOURNÉE MONDIALE DE L'AFRIQUE

Une occasion pour faire le bilan des acquis réalisés et examiner les défis actuels

Les pays africains célèbrent, dimanche, la Journée mondiale de l'Afrique, commémorant la fondation de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) le 25 mai 1963, une occasion pour marquer leur attachement aux principes de l'organisation, faire le bilan du processus d'édification de l'Union africaine (UA) et examiner les défis actuels.

La signature, à Addis-Abeba, de la Charte constituant l'OUA, devenue UA en 2002, constitue une "étape marquante" de l'histoire et de la mémoire collective africaines, célébrée le 25 mai de chaque année par les peuples africains en mémoire à la création de cette organisation régionale, fondée sur le principe de la décolonisation et de la lutte pour l'exercice du droit à l'autodétermination. Selon cette Charte, l'organisation est créée pour sauvegarder la souveraineté et l'intégrité territoriale des Etats

membres, promouvoir l'unité et la solidarité entre les Etats africains, coordonner la coopération pour le développement et renforcer la coopération internationale dans le cadre des Nations unies, "unique voie" à même de permettre aux Africains d'édifier un continent "sûr" et "pros-père". Cette journée est devenue pour les Africains, l'occasion d'évaluer les acquis réalisés et examiner les voies et moyens de faire face aux défis actuels auxquels le continent est confronté. Dans un message publié à l'occasion de la journée de l'Afrique, le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a réaffirmé l'engagement de l'organisation "non seulement à réparer les torts du passé, mais aussi à construire pour les peuples d'Afrique un avenir durable, fondé sur la paix, la dignité et l'égalité des chances pour tous." "Jusqu'au bout, nous resterons mobi-

lisés aux côtés de l'Afrique pour faire taire les armes, lutter contre le terrorisme et protéger les droits humains de toutes et tous", s'est-il engagé. Soulignant que l'Afrique porte encore les stigmates des injustices passées, notamment "le spectre de l'esclavage, du colonialisme, de l'apartheid et du racisme systémique" qui hantent toujours le continent, et que "les Africains et les personnes d'ascendance africaine restent en proie à des inégalités profondément ancrées", Antonio Guterres a estimé que le monde doit "regarder en face cet héritage honteux". L'Afrique, qui détient 65% des terres agricoles à travers le monde, selon le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), s'est pourtant dotée d'une vision ambitieuse, élaborée dans le cadre de l'Agenda de l'UA, connu sous le nom d'"Agenda 2063".

Publicité

Sous le Patronage de Monsieur le Ministre de l'Economie de la Connaissance, des Start-Ups et des Micro-Entreprises

AFRIKA SIPSA INNOV'

AGRI TECH - FOOD TECH - AQUA TECH 2025

مسابقة مفتوحة حول الشركات الناشئة الأفريقية
CONCOURS OUVERT SUR LES START-UP AFRICAINES
TROPHÉE SIPSA AWARDS SID AHMED FERROUKH 2025

جائزة افريكا سيبسا اننوف
سيد احمد فروخي
2025

Et Concours
Africa Sipsa Innov' Awards 2025

Coincidence avec l'événement :
SIPSA SE-FILANA AGROFOOD

Sponsors :
FILANA INNOV' INCUBATOR
MADAR
cosidor

GRFI FILANA INNOV'

Panel La Filière Semencière de la Pomme de Terre

لجنة شعبية بذور البطاطا

1^{ère} EDITION

Mardi 27 Mai 2025
DAR EL DJAZAIR
Palais des expositions
Pins Maritimes, Safex, Alger

Coincidence avec :
SIPSA SE-FILANA AGROFOOD

Sponsors :
Afrika Food Export
VITRO plant
SGF